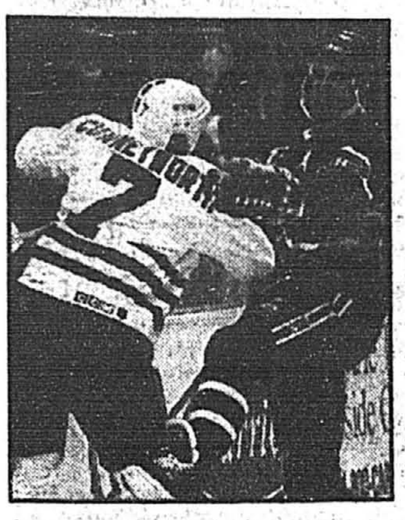
CROIX BLEUE
286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050 JEAN-TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui: Mélange de nuages et de soleil
Minimum 8° Maximum 17°
Demain: Nuageux, une ou deux averses
DÉTAILS CAHIER SPORTS
• MONTRÉAL, MERCREDI 9 OCTOBRE 1991 107e ANNÉE N° 345 94 PAGES, 8 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



S 3 CANADIEN 2
WHALERS 2

Le Canadien a gardé ses meilleures minutes de jeu pour la fin, mais la période supplémentaire ne lui a pas suffi pour vaincre les Whalers.

B 1 PARIZEAU

Selon le chef du PQ, le projet fédéral d'union économique permettrait à Ottawa de bloquer toute initiative économique du Québec.

E 1 ÉLECTRICITÉ

Près des trois cinquièmes des électeurs de Burlington votent en faveur de l'annulation du contrat entre Hydro-Québec et le Vermont.

Sommaire

Alim./Consom. ..... D1 à D5
Annonces classées
Immobilier ..... F1 à F7
marchandises F7, G1
emplois ..... G1 à G3
automobiles ..... G4 et G5
propositions d'affaires E11
le coin de l'ordinateur E8
Arts et spectacles
informations ..... D6 à D9
ciné-horaires E16
télé-horaires D7
radio-télé D6
Bandes dessinées F8
Bridge G4
Carrières et prof. ..... E6 et E7
Décès G6
Design ..... Cahier C
Économie ..... E1 à E11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? F1
Feuilleton F4
Horoscope F2
Le monde ..... E12 à E14
Loteries — résultats: A4
Mots croisés F5
«Mot mystère» F7

Nérette prête serment; embargo commercial sur Haïti

d'après AFP, PC et Reuter

PORT-AU-PRINCE

Le juge Joseph Nérette a prêté serment hier devant le Parlement comme président provisoire d'Haïti, pendant que l'Organisation des États américains (OEA), affirmant que cette mesure était anticonstitutionnelle et qu'elle ne reconnaîtrait pas le nouveau gouvernement, demandait à toutes les nations de l'hémisphère occidental de geler les avoirs haïtiens à l'étranger et d'appliquer un embargo commercial immédiat et très strict sur Haïti, à l'exception de l'aide humanitaire.

À l'issue d'une réunion qui avait duré toute la journée, les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont réitéré leur appui au président démocratiquement élu Jean-Bertrand Aristide et affirmé qu'aucun diplomate représentant les dirigeants actuels ne serait reconnu. Ils ont exprimé l'espoir que les sanctions envisagées inciteraient les auteurs du coup d'État à rappeler Aristide au pouvoir.

«Ma source principale d'inspiration sera la constitution et ma tâche majeure de conduire le pays à des élections libres et démocratiques», a dit Joseph Nérette avant la cérémonie. «Après la réussite de cette tâche, je quitterai mes fonctions», a-t-il ajouté.

Auparavant, les États-Unis qualifiaient d'«anticonstitutionnelle» et de «totalement inacceptable» la décision du Parlement haïtien de nommer un «président intérimaire» pour remplacer le président Jean-Bertrand Aristide, renversé par un coup d'État militaire.

La France condamnait elle aussi la mise en place en Haïti d'un président intérimaire, estimant qu'il s'agissait d'un «coup d'État pseudo-constitutionnel dérisoire qui a permis d'installer, sous la contrainte armée, un soi-disant pouvoir à la dévotion des putschistes, lesquels s'enfoncent toujours un peu plus dans l'illégitimité pour le malheur d'un pays et d'un peuple déjà tant éprouvés. On ne peut que condamner les événements qui se sont déroulés cette nuit à Port-au-Prince».

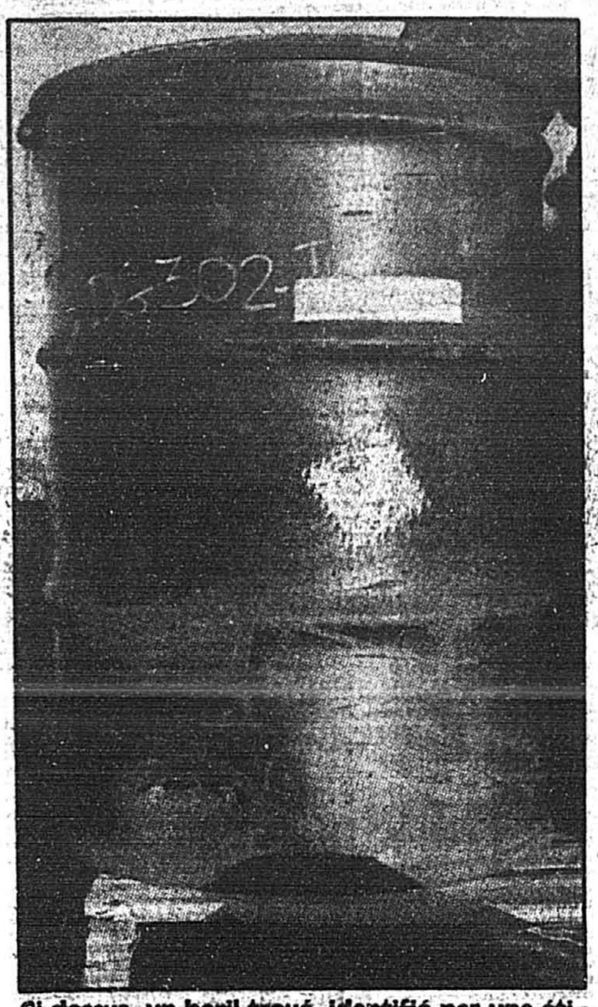
En vertu de l'article 149 invoqué par les putschistes pour destituer la veille le président élu Jean-Bertrand Aristide, le «président provisoire» a 90 jours, soit

VOIR HAÏTI EN A 2



Joseph Nérette PHOTO REUTER

■ Le petit peuple haïtien rejette Nérette et réclame toujours Aristide: *Page E 14*
■ La fille de Sylvio Claude menacée de lynchage à son domicile de Montréal. *Page E 14*



Ci-dessus, un baril troué, identifié par une étiquette portant les lettres «BPC». Ci-dessous, les bâches qui recouvrent les tas de terre contaminée par les BPC sont déchirées: la végétation a repris le dessus, mais la pluie peut aussi pénétrer dans la terre. PHOTOS *La Presse*

Les résidus de l'entrepôt de BPC de St-Basile sont mal entreposés

ANDRÉ NOËL

Les résidus de l'entrepôt de BPC qui a brûlé en 1988 sont mal entreposés et risquent à leur tour de contaminer l'environnement, ont constaté des citoyens de Saint-Basile-le-Grand, lors d'une visite organisée sous les auspices de la municipalité.

Des photos montrent un baril de BPC percé, un autre tout rouillé qui est couché sur le sol, des tas de planches entassées pêle-mêle près de barils entreposés les uns sur les autres, sans bâche pour les couvrir.

Mario Fontaine, directeur régional du ministère de l'Environnement pour la Montérégie, a confirmé qu'un baril de terre contaminée par des BPC était troué. Il a aussi confirmé que les toiles qui couvrent deux gros tas de terre contaminée sont déchirées.

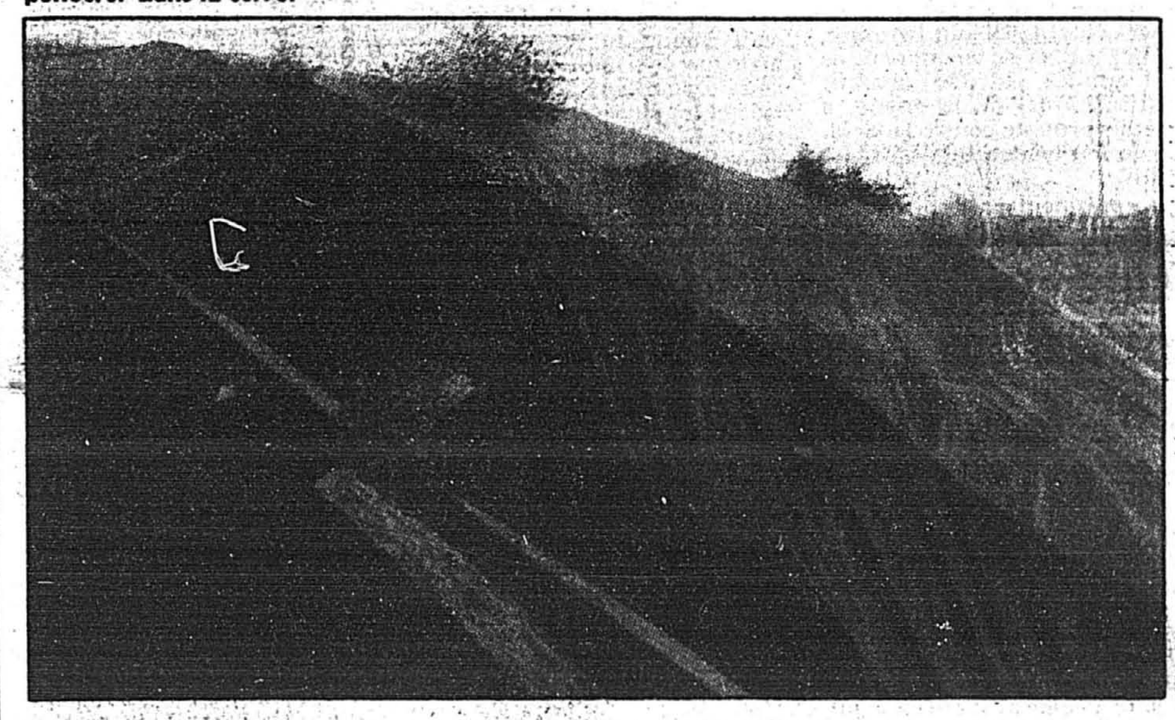
Une réunion est prévue aujourd'hui entre les citoyens de la région de Saint-Basile et des représentants de la municipalité, divers organismes gouvernementaux et le ministère de l'Environnement.

Le ministère va annoncer qu'il est prêt à dépenser entre 40 000$ et 50 000$ pour améliorer l'endroit, a indiqué hier à *La Presse* Sylvie Marier, attachée de presse du ministre Pierre Paradis.

Irrégularités

Le rapport d'inspection fait par les citoyens, en juillet, rapporte plusieurs irrégularités, qui

VOIR BPC EN A 2



À 31,9¢ le litre, l'huile à chauffage coûte 23% moins cher qu'au plus fort de la guerre du Golfe

LISA BINSSE

Le temps frisquet est de retour, mais il y a au moins une bonne nouvelle pour les consommateurs de mazout domestique. Le prix d'un litre de mazout a chuté d'environ 23 p. cent par rapport au prix fort affiché l'automne et l'hiver derniers.

Cette chute appréciable est due essentiellement au fait qu'à pareille date l'an dernier, c'était la crise dans le golfe Persique, crise qui devait par la suite dégénérer en guerre et en flambée du prix du mazout domestique.

Au 15 octobre l'an dernier, le prix du litre du mazout oscillait entre 37,5 et 37,9 cents le litre, soit un écart de 16 p. cent par rapport au prix actuel. Dès novembre, il y a eu explosion des prix, qui ont bondi à 41,2 cents et parfois plus.

Ce prix fort a été en vigueur jusqu'au mois de février pour ensuite descendre lentement et atteindre 31,9 cents en avril, soit le prix actuel.

Les consommateurs ont au moins pu bénéficier l'an dernier d'un hiver plus clément qui, selon Gilles Morel, directeur général des affaires publiques et gouvernementales chez Esso, a entraîné une baisse importante de la consommation, de l'ordre d'environ 200 litres dans le cas d'une résidence familiale ordinaire. Pour Esso, la demande totale l'an dernier a diminué de 8,5 p. cent à cause de la température.

Le coût moyen du chauffage au mazout pour une maison familiale ordinaire varie de 1000$ à 1500$.

Le prix actuel demandé par quelques grandes pétrolières varie de 30,9 cents, chez Esso et chez Shell (les Huiles Norco), à 31,9 cents chez Petro-Canada, Ultramar, et le Groupe pétrolier Olco. Au moins un fournisseur de mazout domestique de l'est de Montréal, Bouthillier et Rioux, offre le litre à 27,9 cents.

VOIR HUILE EN A 2

■ De l'essence à 48,9¢ le litre... les fins de semaine! *Page E 1*

Super-récepteur à l'affût d'un signal extra-terrestre

CAROLE THIBAUDEAU

Le 12 octobre 1992, date anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, la NASA mettra en fonction, à Washington, son nouveau récepteur ultra-puissant destiné à capter un signal émis par une intelligence extra-terrestre.

Au bout de deux ou trois minutes de fonctionnement, le MCSA — comme le nomment les responsables — aura couvert un plus vaste champ d'observation que tous les savants qui «écoutent» le ciel depuis 30 ans.

Ce récepteur extraordinaire, qui représente un investissement de 100 millions réparti sur dix ans, est le principal «bébé» du programme Seti («Search for extraterrestrial intelligence) de la NASA. Les chercheurs attachés au Seti tenaient une réunion hier à Montréal, dans le cadre du 42e congrès international d'astronautique.

VOIR SIGNAL EN A 2

■ Une encyclopédie canadienne des changements planétaires. *Page C 7*

GRAD



Un médecin coupable d'avoir abusé d'une patiente

MARTHA GAGNON

Un médecin âgé de 69 ans, le docteur Ali Sirman, qui travaillait au Centre hospitalier régional Lanaudière, s'est reconnu coupable hier d'avoir prescrit des doses excessives de médicaments à une patiente qui souffrait justement de polytoxicomanie et avec laquelle il a eu des relations sexuelles pendant une longue période.

Me Jacques Prévost, procureur de la Corporation professionnelle des médecins, a expliqué devant le comité de discipline que le docteur Sirman méritait d'être radié de façon permanente de la Corporation pour avoir abusé de ses pouvoirs, obtenu des médicaments frauduleusement et profité de la vulnérabilité d'une patiente ayant un grave trouble de la personnalité.

De 1981 à 1990, il a prescrit «intempestivement et contrairement aux données de la science médicale» des quantités importantes de médicaments, véritable cocktail de psychotropes: Ativan, Halcion, Noctec, Dalmane, Largactil, Noludar, Phénergan, Restoril, Prozac, Kanax et Talwin. La plupart de ces médicaments agissent sur le psychisme.

La patiente, aujourd'hui âgée de 49 ans, était venue consulter le docteur Sirman parce qu'elle avait des idées suicidaires, ainsi que des problèmes conjugaux et sexuels. «Le médecin, a dit l'avocat de la Corporation, connaissait les frustrations, désirs et phantasmes sexuels de sa patiente. Elle avait un besoin énorme d'affection. Il a profité de ses faiblesses pour nouer une relation intime, allant jusqu'à la cohabitation.»

Le docteur Sirman est également accusé d'avoir eu un comportement semblable avec une autre patiente, à qui il aurait aussi prescrit des doses inappropriées de médicaments et avec laquelle il aurait eu des relations sexuelles.

En plus de ses problèmes devant la Corporation, le médecin doit répondre devant le tribunal à une accusation d'agression physique sur une patiente dans un motel. La présumée victime aurait subi des blessures qui ont nécessité son transport en ambulance à l'hôpital Le Gardeur.

Hier, le docteur Sirman a reconnu sa culpabilité dans un seul cas, c'est-à-dire à trois des dix chefs d'accusation. Le comité de discipline de la Corporation des médecins fera connaître sa sanction bientôt.

Le procureur de la Corporation a précisé qu'il ne retirait pas les autres accusations. À son avis, «la preuve est considérable, même très considérable». Le syndic décidera prochainement de l'orientation qu'il prendra relativement aux autres actes dérogatoires.

Me Prévost a déposé devant le comité de discipline un nombre considérable d'ordonnances qui ont été remplies par le docteur Sirman et présentées dans une vingtaine de pharmacies de Montréal. Dans certains cas, le

VOIR MÉDECIN EN A 2

Floride FORT LAUDERDALE
VOL aller / retour à partir de 189$ taxe d'aéroport et tps à partir de 73$. vol seulement
FORFAIT AVION/HOTEL 179$ taxe d'aéroport et tps à partir de
Une semaine à partir de vol aller / retour
FLORIDE HIVER 1991-92 à partir de 169$ vol aller/retour taxe d'aéroport et tps à partir de 71$
Cancun Acapulco St-Martin Martinique Guadeloupe République Dominicaine autres destinations hiver
Paris toute l'année à partir de 399$ taxe de 68$ en sus
288-4800
800 est de Maisonneuve métro Berri-UQAM
PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES

SUITE DE LA UNE

HAÏTI

Nérette prête serment; embargo commercial sur Haïti

jusqu'au 30 décembre prochain, pour organiser de nouvelles élections.

Le leader centriste haïtien Marc Bazin, rival malheureux du père Aristide aux présidentielles de décembre 1990, a annoncé dès la fin de la prestation de serment que son parti, le MIDH (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti) était disposé «à donner un coup de main» au gouvernement du président provisoire. L'ancien économiste de la Banque mondiale a expliqué que c'était «pour contribuer rapidement à une amélioration des conditions de vie du peuple haïtien».

Auparavant, le Parlement, réuni en Assemblée nationale avec 15 sénateurs sur 27 et 51 députés sur 81, avait voté la destitution du premier ministre René Préval. Contrairement à celle de la veille qui s'est déroulée au milieu de tirs et de coups de crosse, la séance d'hier s'est faite dans le calme et sans aucune pression militaire visible.

Le chef de l'armée, le général Raoul Cédras, auteur du putsch, a fait une apparition au cours de la séance, entouré de son état-major, et les députés, sénateurs et leaders politiques présents, dont les centristes Marc Bazin et Louis Dejoie, l'ont vivement applaudi. On a toutefois noté l'absence du leader communiste René Théodore, du dirigeant social-démocrate Victor Benoît, et du sénateur socialiste Serge Gilles, parmi les responsables de partis influents dans le pays.

Le Parlement a par ailleurs rendu hommage au pasteur Sylvio Claude, président fondateur du Parti démocrate-chrétien haïtien (PDCH), tué dans la nuit du 29 au 30 septembre aux Cayes, dans le sud du pays par des partisans locaux du président Aristide qui l'accusaient d'être complice du coup d'État.

Le juge Nérette, 67 ans, a reçu l'écharpe bicolore, bleue et rouge, aux couleurs nationales, des mains du président de l'Assemblée nationale et du Sénat, le sénateur centriste Déjean Bélizaire. Celui-ci, tout en se félicitant de ce qu'il appelé «le dénouement constitutionnel de la crise», a toutefois protesté contre la violation du Parlement, lundi, par les soldats.

Le «président provisoire», qui a reçu peu après les honneurs militaires devant le Parlement, a prôné «l'union» et le «respect de tous», proscrivant l'«esprit de vengeance et de sectarisme».

Il a condamné énergiquement, sous les applaudissements nourris de l'assemblée, le «supplice du collier», qui fut une arme politique des partisans du président renversé. Il a aussi condamné la pratique du «déchoukage» (mise à sac d'un local commercial ou privé appartenant aux agents de l'ancien régime duvaliériste).

L'OEA

À Washington, l'Organisation des États américains a résolu d'envoyer une mission civile en Haïti pour aider à rebâtir les institutions démocratiques et assurer le respect des droits de la personne. L'OEA a demandé par ailleurs à son secrétaire général, le brésilien Joao Clemente Baena Soares, d'aider à rétablir le dialogue entre les différentes institutions haïtiennes.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, Mme Barbara McDougall, s'est montrée très satisfaite des résolutions de l'OEA. Elle a affirmé que l'envoi de la mission civile répondait à un appel lancé par le président haïtien renversé Jean-Bertrand Aristide. Cette mission constituait également une des recommandations de la délégation envoyée au cours de la fin de semaine en Haïti.

«Le fait que l'OEA ait accepté d'envoyer cette mission parle en sa faveur», a déclaré Mme McDougall. Elle a affirmé que la mission n'ira pas en Haïti immédiatement, mais attendra un moment plus approprié. Elle n'attendra cependant pas la permission du gouvernement actuel du pays, parce que l'OEA ne le reconnaît pas comme légitime, a-t-elle ajouté.

La ministre canadienne s'est également montrée satisfaite du renforcement des sanctions contre Haïti. Si la résolution adoptée la semaine dernière par l'OEA recommandait de telles sanctions aux États membres, la nouvelle résolution les «presse» d'agir en ce sens.

Elle a finalement affirmé qu'il était important de favoriser le dialogue en Haïti entre les pouvoirs exécutifs et législatifs, l'armée et les autres institutions haïtiennes. «C'est quelque chose qu'on a constaté en Haïti, a-t-elle expliqué. Il est important que ces institutions commencent à se faire confiance et à travailler ensemble.»



Le président provisoire d'Haïti Joseph Nérette prête le serment d'office devant l'assemblée des sénateurs et députés qui l'ont choisi sous la pression du chef des forces armées haïtiennes, le général Raoul Cédras. PHOTO REUTER

Par ailleurs, la peur et la faim continuaient à jeter sur la route de l'exode les pauvres des bidonvilles de la capitale haïtienne.

Après les représailles militaires de la semaine dernière — plus de 200 morts —, les violences lundi devant le siège du Parlement et à l'aéroport international n'ont pas contribué à rassurer ces populations.

De nombreux habitants des quartiers déshérités vivaient hier dans la crainte d'être pris pour cible par des soldats, décrits par des témoins comme de plus en plus «nerveux et déterminés», débordant souvent la hiérarchie plus modérée.

L'armée redoute de son côté un débordement populaire venant des plus fervents partisans du président Aristide. «On nous a volé notre Titide, mais nous reviendrons plus forts bientôt», a déclaré François X, 28 ans. Chez d'autres jeunes, c'est le découragement qui primait, avec le sentiment que le prêtre-président ne reviendrait plus dans le pays.

Les habitants des bidonvilles fuyaient toujours la capitale pour se rendre en province chez des amis ou de la famille. Outre la crainte des violences, ils sont poussés par la faim due à l'augmentation en flèche des prix alimentaires.

Dans les marchés populaires, les prix ont été majorés de plus de 50 p. cent en quelques jours. □

BPC

Les résidus de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile sont mal entreposés

n'ont toujours pas été corrigées, a indiqué le maire Bernard Gagnon au cours d'un entretien, hier.

● «Les toiles synthétiques recouvrant les tas de terre contaminée sont perforées à plusieurs endroits. Les déchirures sont de grandeurs variables allant de six pouces à trois pieds de long. Ces trous laissent pénétrer l'eau de pluie à l'intérieur de la terre contaminée... Ces deux tas de terre ont de toute évidence contaminé le sol à deux autres endroits. Ce constat accentue nos interrogations sur le sort réservé à la nappe phréatique.»

● «Environ 150 barils sont entreposés à ciel ouvert sans aucune protection contre les intempéries. La toile qui les recouvrait jonche le sol, complètement détruite par les éléments de la nature. Un baril contenant des solides est troué et donne accès à son contenu. Au moins dix barils apparents, contenant ce qui nous semble être des liquides, ont bombé sur le dessus par la pression de la chaleur.»

● «Les conteneurs sont tous placés en position inclinée en direction des rigoles qui les longent. En cas d'écoulement, les liquides contaminés se retrouveraient dans le champ de culture voisin. L'inclinaison des conteneurs crée une pression qui a défait le scellé caoutchouté appliqué sur les portes de quelques-uns des conteneurs.»

● «Des poutres de bois sec facilement inflammables sont placées près des barils à ciel ouvert. Peu de difficultés se posent pour avoir accès à ces poutres, puisqu'elles sont éloignées du gardien... qui ne peut les voir.»

● «Des odeurs très fortes, s'apparentant à celles respirées lors de l'incendie du 23 août 1988, persistent encore sur le site.»

● «Il y a des ouvertures dans la clôture ceinturant le site. Du côté sud longeant le chemin des agriculteurs, il y a trois endroits où l'on peut pénétrer sur le site sans trop de difficultés... hors de la vue du gardien.»

M. Gagnon a dit que l'endroit était dans un état aussi piteux qu'il y a 10 ans. «Le ministère parle, et les choses trainent en longueur», a-t-il dit. Après l'incendie, le ministère de l'Environnement s'était engagé à débarrasser Saint-Basile de ses BPC, mais la plus grande quantité se trouve toujours sur les lieux mêmes de l'incendie. Une petite partie a été déménagée près du barrage de Manic-5, au nord de Baie-Comeau.

Jean-Guy Delage, commissaire à la prévention des incendies, a relevé plusieurs irrégularités et fait neuf recommandations en 1990, mais aucune n'a été suivie, a dit M. Gagnon.

Dans son rapport, M. Delage proposait notamment de déplacer et de repeindre des conteneurs, d'installer de nouvelles clôtures, de placer des extincteurs en plusieurs endroits, d'installer un système d'alarme. Il suggérait aussi de redresser les conteneurs qui penchent vers le fossé, de les placarder et d'identifier leur contenu et, enfin, de former les gardiens.

La Commission de protection du territoire agricole estime de son côté que le ministère de l'Environnement n'a pas le droit d'occuper la terre de Saint-Basile à des fins d'entreposage de produits toxiques. La CPTAQ a envoyé une mise en demeure.

Mario Fontaine, directeur régional du ministère de l'Environnement pour la Montérégie, a dit de son côté qu'il n'y avait pour l'instant aucun risque de contamination. Les BPC ne se mélangent pas aux eaux de pluie et ne peuvent donc pas filtrer dans le sol, a-t-il dit. Il a ajouté que le sol est presque imperméable, parce qu'il est d'argile. □

HUILE

À 31,9¢ le litre, l'huile à chauffage coûte 23% moins cher qu'au plus fort de la guerre du Golfe

Il faut magasiner parce que certaines compagnies, notamment le Groupe pétrolier Olco et Ultramar, offrent des prix à leurs clients qui peuvent varier chez Olco de 26,9 cents à 31,9 cents, et chez Ultramar entre 27,9 et 31,9 cents. Ces rabais tiennent compte entre autres de la consommation, de la grandeur de réservoir et du type de livraison.

Mais il faut se rappeler qu'aucun prix n'est garanti. Le prix demandé dépend du prix du marché et ce dernier peut fluctuer vers le bas et vers le haut rapidement.

Selon une récente étude du ministère de l'Énergie et des Ressources, seul le système bi-énergie à tarification différenciée, peu répandu, est moins coûteux que le mazout léger comme source de chauffage résidentiel. Outre la TPS, les consommateurs doivent aussi payer la taxe provinciale de vente sur le mazout, l'électricité, le gaz et l'essence. Seul le Québec taxe l'énergie.

Toutes les compagnies jointes par *La Presse* s'entendent pour ne pas faire de projection. Pour le moment, rien n'indique une forte fluctuation du prix, mais, comme l'a signalé M. Morel, il s'agit d'un marché qui réagit beaucoup au climat et aux événements.

Louis Forget, porte-parole d'Ultramar Canada, a rappelé que même les températures en Europe ont des conséquences sur le prix. S'il fait très froid là-bas, il y aura demande accrue de mazout, danger de pénurie ici et hausse des prix. Par contre, s'il y fait chaud, il y aura surcapacité et baisse des prix. Les grands froids peuvent aussi occasionner des difficultés d'approvisionnement si les glaces obstruent le passage des super pétroliers.

Et, malgré le nouveau programme de trois ans d'Hydro-Québec pour encourager le recours à la bi-énergie, il ressort que la demande de conversion n'est pas très forte et provient essentiellement de consommateurs qui veulent rajeunir leur système de bi-énergie et de propriétaires de maisons unifamiliales qui veulent remplacer leur chaudière au mazout. □

MÉDECIN

Un médecin coupable d'avoir abusé d'une patiente

médecin rédigeait des ordonnances en son nom personnel pour obtenir des médicaments qu'il distribuait à des patients ou à des membres de sa famille.

Non seulement le Code de déontologie ne permet-il pas une telle pratique, mais il interdit aussi à un médecin de se soigner lui-même, sauf dans les cas d'urgence ou pour des choses bénignes.

Bien qu'il ne soit pas psychiatre, le docteur Sirman détenait certains privilèges en psychiatrie au centre hospitalier Lanaudière. Il était donc amené à rencontrer des malades souffrant de problèmes psychologiques et psychiatriques.

L'avocat du médecin, Me Gilles Ratelle, a essayé d'atténuer la gravité des actes faits par son client en soutenant que le docteur Sirman avait eu des relations sexuelles avec une patiente parce qu'elle était devenue sa conjointe. «Ils vivaient comme mari et femme, affirme Me Ratelle. Leur relation n'était pas cachée. Rien dans la loi n'empêche un médecin de vivre avec une ancienne patiente. Il a cependant commis une erreur de jugement en continuant à prescrire des médicaments à sa conjointe».

À un certain moment, l'avocat a utilisé l'expression «montagne de médicaments». Il a insisté pour dire que le docteur Sirman n'était pas responsable de tous les problèmes de cette femme. «N'oublions pas qu'elle était déjà suivie en psychiatrie. Même quand il ne voulait plus, elle continuait à demander des médicaments dans les pharmacies.»

Le procureur de la Corporation ne partage évidemment pas cet avis. Pour lui, la relation intime s'est développée au cours du traitement. Le docteur Sirman a suivi la patiente durant deux ans avant qu'elle ne vienne habiter chez lui. Me Prévost estime que le médecin a tiré profit des faiblesses de cette patiente.

«Les plaintes de nature sexuelle sont de plus en plus traitées sévèrement. Il faut protéger le public et le public, c'est chaque personne qui entre dans le cabinet du médecin.»

Me Serge Vermette, président du Comité de discipline, a refusé hier d'accorder l'ordonnance de non-publication que réclamait la partie défenderesse. Il a simplement demandé de taire les noms de patientes.

Lors de ses brèves représentations, l'avocat du médecin a souligné que le docteur Sirman jouissait d'une bonne réputation au centre hospitalier Lanaudière, où il ne pratique plus depuis plusieurs mois. □

SIGNAL

Super-récepteur à l'affût d'un signal extra-terrestre

La présence d'autres êtres intelligents dans l'univers, une question qui obsède les humains depuis toujours, se pose plus que jamais depuis que des astronomes britanniques ont découvert une nouvelle planète dans notre galaxie, il y a quelques semaines.

À l'affût d'un signal extra-terrestre intelligent, les scientifiques procèdent un peu comme un auditeur qui cherche à synthoniser un poste de radio FM. Seule une bande de fréquence étroite nous permet d'entendre clairement la voix ou la musique.

L'attention des scientifiques se concentre sur les signaux qui arrivent sur des bandes de fréquence encore plus étroites que les bandes de radio FM. Les ondes radio naturelles ne voyagent pas en bandes étroites, et un signal sur une fréquence très précise est déjà l'indice d'un fait artificiel.

Les antennes radio les plus perfectionnées pouvaient, jusqu'ici, réaliser simultanément 1 000 synthonisations, mais le super-récepteur de la NASA peut en faire dix millions. Un peu comme s'il pouvait écouter dix millions de postes de radio à la fois. «Avec le développement de programmes informatiques adaptés à cet appareil, il pourra même synthoniser un milliard de fréquences à la fois d'ici quelques années», affirme Jean Heidmann, astronome à l'Observatoire de Paris et chef du programme Seti en France.

Intéressés par cet outil exceptionnel, les astronomes français ont invité la NASA à brancher leur récepteur en aval de leur système d'antennes radio situé à Nançay, au sud de Paris. Le système de captage des ondes radio de Nançay est le deuxième plus puissant au monde après celui d'Arecibo, à Porto Rico.

«Nous proposons aux Américains le quart du temps d'écoute de notre système, explique M. Heidmann. En échange, ils nous donneraient accès aux données fournies par le super-récepteur.» □

Une injonction bloque la diffusion d'un reportage sur la fortune de Ceaucescu

d'après CP

■ Sous l'effet d'une injonction émise par un juge de la Cour de l'Ontario, le reportage «Evil's Fortune», qui devait être diffusée à l'émission *The Fifth Estate*, du réseau CBC, a été annulée hier soir, une heure à peine avant le moment où elle devait être vue par les téléspectateurs des provinces de l'Atlantique.

L'injonction avait été demandée par la firme comptable Peat Marwick Thorne et le comptable légiste Robert Lindquist. Brian Finlay, l'avocat représentant Lindquist, a refusé d'émettre aucun commentaire sur la teneur de l'injonction, précisant qu'un interdit avait été placé sur sa publication.

«Evil's Fortune» est l'aboutissement de plus d'une année de recherches par l'équipe de *Fifth Estate*, sur ce qu'il était advenu de l'énorme fortune qu'aurait amassée le dictateur roumain Nicolas Ceaucescu, qui fut exécuté lors du soulèvement populaire de décembre 1989.

Le nouveau régime roumain s'est engagé à trouver cette fortune — qui s'établirait entre 400 millions et cinq miliards de dollars — et à la rendre au peuple roumain. Une commission d'enquête fut instituée et une délégation roumaine fut dépêchée à Toronto pour consulter des experts financiers de renom.

«Nous sommes extrêmement déçus de cete décision, a déclaré Kelly Crichton, producteur de l'émission, et nous avons l'intention d'agir sans tarder pour faire valoir notre droit de diffuser ce reportage.»

Broadcast Week, le guide-télé du *Globe and Mail* de Toronto, a décrit cette émission comme «l'un des documentaires les plus prenants que l'on puisse s'attendre à voir à la télévision canadienne cette saison».

Correction

■ Une erreur s'est glissée dans le titre du texte publié hier en page B 1 au sujet de la société publique Recy-Québec. Le titre annonce «Pierre Sormany claque la porte de Recy-Québec», alors qu'il s'agit plutôt, comme le précise le texte, de M. André Sormany.

De plus, le texte indique que Recy-Québec a été formée à l'automne 1991, alors qu'elle a été en fait fondée à l'automne de 1990. Nos excuses aux principaux intéressés et à nos lecteurs.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 186
à quatre chiffres 4147

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — **Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

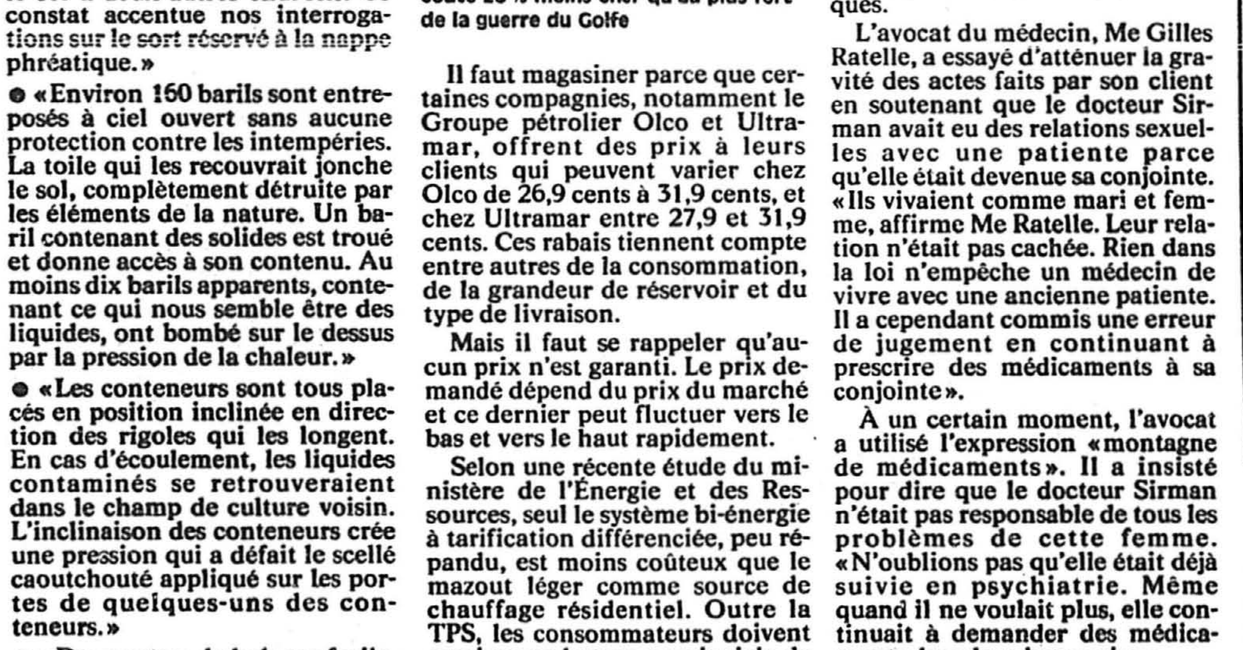
RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI 9 OCTOBRE 1991 41-3-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111



À Saint-Basile, des barils sont laissés à découvert; la bâche qui les couvrait a disparu. Des poutres de bois sec sont empilées pêle-mêle à côté de barils : il serait facile d'y mettre le feu. PHOTO *La Presse*



La Presse

La STCUM s'apprête à présenter son budget et... à couper 625 postes

PIERRE BELLEMARE

■ La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal présentera ce soir, au conseil d'administration, son nouveau budget, qui s'élèvera à 746 millions en 1992 et qui entraînera la suppression de 625 des 8 000 postes de la STCUM.

Ainsi, la diminution du personnel de la STCUM se chiffrera globalement à dix p. cent, puisque la STCUM a été incapable, ces dernières semaines, de s'entendre avec les différents syndicats des chauffeurs et opérateurs de métro, des employés d'entretien et employés de bureau, pour procéder à certains réaménagements à l'intérieur des contrats de travail, en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992, aménagements qui auraient pu éviter les mises à pied.

La STCUM identifiera aujourd'hui les 500 postes qu'on retranchera chez les chauffeurs et opérateurs de métro, ainsi que chez les employés d'entretien et de bureau — à peu près 250 dans chaque camp — et les 125 qu'on sacrifiera parmi le personnel non syndiqué.

Présentement, la STCUM rassemble 7 000 travailleurs syndiqués et 1 000 cadres. Elle entend réduire son personnel, syndiqué et non syndiqué, à 7 200 ou, tout au plus, à 7 300. En plus des coupes de 625 postes, on en trouve plus d'une centaine qui sont vacants ou qui n'ont pas été comblés.

Le nouveau budget de 746 millions est en hausse de 2,6 p. cent sur celui de 1991, qui s'établissait à environ 685 millions, et il tient compte d'un «trou» de 200 millions, provoqué par le désengagement du gouvernement dans le financement du transport en commun sur l'île de Montréal, ainsi que le concrétisait, en juin dernier, la réforme du ministre Claude Ryan sur la fiscalité municipale.

Jeu de ping pong

Pour combler cet énorme «trou», qui représente à peu près le tiers de son budget, la STCUM s'est donc livrée, cet été, à diverses pirouettes administratives, se traduisant notamment par le gel des salaires des cadres, par l'élimination des emplois d'été et par le refus de remplir les postes laissés vacants pour cause de départ ou autrement.

Ce n'était pas assez! La STCUM a obtenu récemment un apport additionnel de l'ensemble des 29 villes du territoire de la STCUM, un apport de 135 millions qui contribue à réduire le manque à gagner à 65 millions.

L'effort devait être encore plus substantiel et c'est ainsi que la direction de la STCUM a entamé des pourparlers avec les dirigeants syndicaux, pour tenter de minimiser les pertes d'emplois, à la faveur de réaménagements dans les conventions collectives.

En vain! Les leaders syndicaux ont recommandé aux dirigeants de la STCUM de dégraisser davantage leur personnel cadre. Le maximum a été fait de ce côté, a répliqué la direction de la STCUM, tout en revenant à la charge auprès des instances syndicales.

Cette partie de ping pong a duré une partie de l'été, jusqu'à ce que la STCUM fasse savoir, à la rentrée d'automne, qu'on n'avait d'autre choix que de supprimer 500 postes syndiqués, afin de boucler le prochain budget.

Autre ronde de pourparlers qui, encore ces derniers jours, n'a rien donné de significatif, malgré les ouvertures de la partie syndicale, qui proposait quelques avenues de solution jugées inapplicables par la STCUM. C'est-à-dire l'étalage des contributions patronales au régime de retraite des syndiqués et une proposition visant à inciter ceux-ci à prendre une retraite prématurée.

Pour Robert Perreault, président du conseil d'administration de la STCUM, ces suggestions ne règlent en rien le problème de base de la société, qui en est un de financement annuel. Autrement dit, on n'emprunte pas pour payer l'épicerie.

Droits d'immatriculation

Outre l'apport additionnel de 135 millions des villes, la STCUM se voyait donc dans l'obligation de réduire ses appétits de 65 millions, pour combler ce trou de 200 millions.

Différents scénarios ont contribué à ramener ce manque à gagner à 50 millions. Des instances syndicales, on exigeait une «collaboration» équivalente à 22 millions. Rien n'y fit.

Les administrateurs de la STCUM ont ultimement décidé de couper 500 postes syndiqués (ce qui signifie une économie de 22 millions) et 125 postes non syndiqués (15 millions), tout en supprimant le plan de relance 1992, dont le coût prévu avait été fixé à 13 millions.

Cependant, pour boucler son budget, la STCUM compte absolument sur les 30 millions que le gouvernement québécois, conformément au dernier discours du budget de Gérard D. Lévesque, s'est engagé à «détourner» vers la société au chapitre des droits d'immatriculation.

Ces droits, fixés à 99$, ont été abaissés à 85$ et la différence de 14$, qui devrait normalement bénéficier aux automobilistes, servira à meubler le budget de la STCUM.

Enfin, les leaders syndicaux n'ont pas répondu hier aux appels de *La Presse*, chacun d'eux étant retenus respectivement à des réunions stratégiques, probablement pour préparer la riposte au budget que fera connaître, ce soir, M. Perreault et Mme Louise Roy, présidente directrice générale de la STCUM.



Le parc Thomas-Chapais est si dense qu'on se croirait en pleine forêt, dans les Laurentides. Plus de 1500 personnes ont déjà signé une pétition réclamant la coupe des arbres.

PHOTOS JEAN COUPIL, *La Presse*

Le parc Thomas-Chapais est trop dense et trop propice aux viols, se plaignent des résidants

SUZANNE COLPRON

■ Alarmés par les quatre viols commis depuis le début de l'année, de nombreux citoyens se sont rassemblés hier soir au parc Thomas-Chapais, dans l'Est de Montréal, pour dénoncer l'inertie des autorités.

«Il faut nettoyer ce parc», a déclaré Manon Arsenault, une mère de famille qui a décidé de prendre les choses en main la semaine dernière, à la suite du viol d'une jeune fille de 17 ans, survenu le 1er octobre, à 9 h. La victime coupait à travers le parc pour se rendre à l'école lorsqu'elle a été surprise de dos par son agresseur.

«On veut le faire déboiser au maximum; c'est rendu trop dangereux de s'y promener», a ajouté Mme Arsenault, en terminant la confection des pancartes destinées à la manifestation du soir. En fin de semaine, elle et une dizaine d'autres parents ont passé de porte en porte pour demander aux gens de signer une pétition réclamant le déboisement du parc.

Résultat: 1500 personnes ont accepté de mettre leur nom au bas de la feuille. Et ce n'est qu'un début puisque Mme Arsenault compte faire circuler sa pétition dans tout le quartier au cours des prochains jours. Pour le moment, seuls les gens demeurant dans les rues situées autour du parc ont été invités à signer. Une dizaine de pétitions ont aussi été déposées dans les commerces, rue Sherbrooke, entre Baldwin et Taillon.

Le parc Thomas-Chapais, d'une superficie de 15 hectares, est bordé par les rues De Grosbois, Des Ormeaux, Pierre-Bernard et Eric. Le bois est si dense qu'on ne peut voir au travers, même en plein hiver. Plusieurs résidents de la rue Pierre-Bernard ont pris l'habitude de le traverser pour se rendre à l'arrêt d'autobus, rue des Ormeaux. On y vient aussi pour faire du jogging et du ski de fond l'hiver.

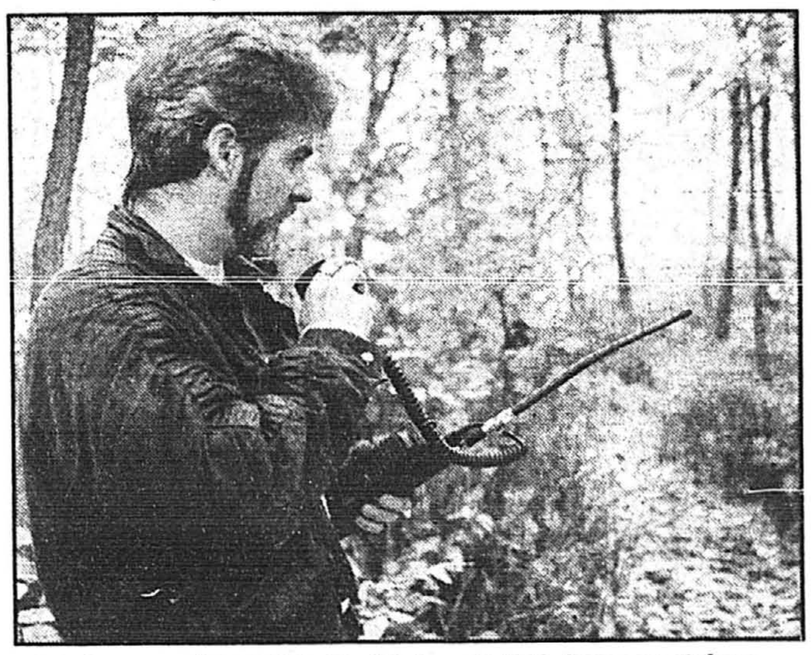
Ultimement, Mme Arsenault et les autres membres du comité de citoyens, spontanément constitué la semaine dernière, comptent remettre leur pétition à la conseillère municipale du district, Nicole Milhomme. Cette dernière a déjà fait valoir que des lampadaires ont été ajoutés récemment pour augmenter la sécurité des lieux.

«Mais, croit le mari de Mme Arsenault, Daniel Cuerrier, les lampadaires ne servent à rien, sinon à éclairer les agresseurs.» En outre, les quatre viols qu'on déplore depuis le début de l'année ont tous été commis le jour sur des adolescentes de 13 à 17 ans. La police croit qu'il pourrait s'agir du même agresseur.

«Les gens ne vont plus dans le parc, souligne Daniel Cuerrier. Dans l'état actuel, avec tous ces arbres, il ne sert pas à grand chose.»



Manon Arsenault a décidé de prendre les choses en main au lendemain du plus récent d'une série de quatre viols. Elle a fait signer une pétition et organisé un rassemblement.



Muni de son walkie-talkie, Paul Juteau fait la chasse au violeur.

Les arbres morts

Nombreux sont les citoyens, en effet, qui ont cessé de s'y promener depuis les récents événements. Nicole Saint-Amour, qui habite rue Des Ormeaux, craint maintenant d'y mettre les pieds sans son mari. «C'est dommage parce que c'est un très beau parc rempli d'oiseaux», dit-elle.

Mais d'autres, comme Clémence Fontaine, continuent tout de même à y aller. Trois, parfois quatre fois par jour, Mme Fontaine s'y rend pour promener son chien. Et à deux reprises depuis quelques semaines, elle a téléphoné au 911 pour informer la police de la présence d'un individu louche.

«Mais, affirme-t-elle, personne ne s'est donné la peine de me rappeler. Les policiers ne sont pas venus me voir. C'est très fâcheux parce que des gens font signer une pétition pour faire couper les arbres et moi, je ne suis pas d'accord. Je ne pense pas que cela va régler les problèmes. Il y a sans doute de meilleures solutions.»

Mme Fontaine croit qu'il serait préférable d'engager des étudiants ou des assistés sociaux pour faire de la surveillance à pied ou à vélo. Hier, Paul Juteau, muni de son CB, avait pris l'initiative de se promener dans le parc à la recherche du violeur. Des policiers patrouillent déjà les environs, mais le hic, c'est qu'aucune route ne traverse le parc.

Jeudi dernier, une première rencontre privée a été organisée par les membres du comité du parc Thomas-Chapais avec un policier du poste 53 et la conseillère, Nicole Milhomme, pour discuter de la sécurité du parc. Un autre rassemblement, public celui-là, doit avoir lieu le 16 octobre au centre de loisirs Saint-Justin, rue Des Grosbois.

Jacques Moisan, présentateur des informations à TVA, démissionne d'Oxfam-Québec

MICHÈLE OUIMET

■ Le présentateur des informations au réseau TVA, Jacques Moisan, a remis sa démission à Oxfam-Québec à la suite des articles publiés dans *La Presse* de samedi et faisant état d'irrégularités administratives dans la gestion de l'organisme.

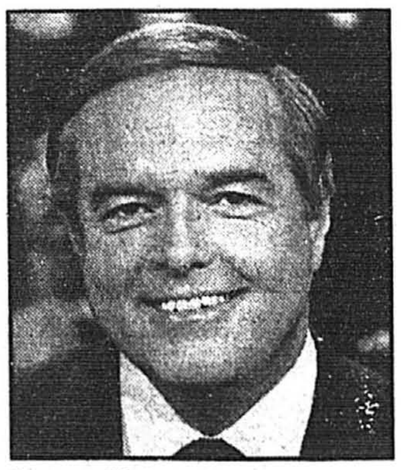
M. Moisan défendait la cause d'Oxfam-Québec depuis dix ans. Il était un des 36 ambassadeurs qui donnent bénévolement de leur temps pour faire la promotion d'Oxfam.

«Quand j'ai lu l'article de *La Presse*, j'ai immédiatement décidé de donner ma démission, a expliqué hier Jacques Moisan. Dans ma situation, je ne peux pas compromettre ma crédibilité. J'ai d'ailleurs pris cette décision avec infiniment de regrets, car j'ai profondément cru à Oxfam.»

La Presse a dévoilé plusieurs irrégularités administratives qui ont été commises au cours de l'année 1986 tels des voyages en première classe et en classe affaires, des dépenses somptuaires et un conflit d'intérêts impliquant le président-fondateur de l'organisme, Jean O'Keefe. Ce dernier remettra d'ailleurs sa démission au conseil d'administration d'Oxfam lors de sa prochaine réunion, le 16 octobre.

Le comédien Pierre Curzi, un autre porte-parole d'Oxfam, a également été surpris par les articles de *La Presse*. Il n'a pas l'intention de démissionner, mais, a-t-il précisé, il fera preuve «d'attentisme».

«Oxfam devrait faire preuve de transparence et réfuter les accusations de *La Presse*. Tant que la situation n'est pas claire et nette, je préfère cesser toute collaboration. C'est à Oxfam de clarifier la situation. La balle est dans leur camp. Ensuite, je jugerai si oui ou non je reste avec eux.»



Jacques Moisan

«Les gens sont de plus en plus méfiants, a-t-il poursuivi, et tous ces organismes devraient être très exigeants dans leur gestion. D'ailleurs, tout devrait être public afin de permettre à la population de juger et de comparer.»

Le directeur général d'Oxfam, Gaston Truchon, a convoqué ses vérificateurs afin de produire les états financiers de l'année 1991 le plus rapidement possible. De plus, Oxfam, conjointement avec l'Agence canadienne de développement international, a demandé à la compagnie Price Waterhouse d'étudier sa gestion afin de faire une évaluation rapide pour «confirmer l'excellente performance d'Oxfam».

Le dépotoir Miron pourrait provoquer des cancers, selon une étude citée par la CDM

ANDRÉ NOËL

■ La décharge publique installée dans l'ancienne carrière Miron pourrait théoriquement provoquer plusieurs cancers à Montréal, selon une étude rendue publique hier par la Coalition démocratique de Montréal (CDM), un parti d'opposition municipal.

L'étude, faite par le Département de santé communautaire Sacré-Coeur et la firme Biothermica, affirme que des dépotoirs comparables à celui de Miron peuvent provoquer de 50 à 250 cas de cancer dans la population environnante.

L'étude ne précise pas en combien d'années ces nouveaux cancers apparaîtraient. Elle explique que ceux-ci seraient imputables à l'émanation de composés organo-volatils (COV) qui se trouvent dans les biogaz rejetés par la décomposition des déchets.

La chef de la Coalition démocratique, Adélia Ferreira, a souligné que la décharge Miron émet chaque jour 1,2 tonne de COV. «Ces produits toxiques se répandent dans un rayon de 100 kilomètres, a-t-elle dit. Pour la seule zone de cinq km autour du dépotoir, on trouve 495 368 personnes qui recoivent tous les jours les retombées de ces gaz.»

De façon plus précise, les COV émis par les dépotoirs comprennent surtout du chlorure de vinyle (MCV) et du dichlorométhane, a-t-elle dit. Le MCV est soupçonné de causer des atteintes au système reproducteur, tout en causant des atteintes cardiovasculaires, a-t-elle ajouté.

«Sur le dépotoir même, l'anhydride sulfureux se retrouve dans des proportions de 138 parties par million, par rapport à une moyenne de 15 ppm dans d'autres dépotoirs. Ce chiffre pourrait s'expliquer par la présence de produits toxiques enfouis avant la prise en charge par la ville.»

Mme Ferreira a accusé la ville de Montréal de «ne rien faire pour limiter la dispersion des gaz», qui s'infiltrent notamment dans les sous-sol des maisons. L'accusation a fait bondir Richard Brunelle, membre du comité exécutif de la ville.

«L'étude distribuée par la Coalition démocratique n'était pas du tout secrète, a-t-il dit. Il s'agit d'une offre de service du DSC Sacré-Coeur et d'une firme privée: on nous offrait de faire une étude de risque. Nous avons accepté cette offre: elle est en cours.

«L'administration actuelle a hérité d'un monstre. En 1987, la compagnie Miron refusait même l'accès du terrain aux inspecteurs municipaux. Depuis 1989, nous avons investi près de 30 millions pour refaire tout le système de captage des biogaz. Des canalisations ont été installées, ainsi que des cheminées et des torchères.

«D'ici la fermeture, en 1994, et avant la transformation du dépotoir en parc, la ville aura dépensé 100 millions. C'est un méga-projet. On ne peut pas dépenser tout l'argent d'un seul coup.»

M. Brunelle a dit que certaines concentrations alarmantes de biogaz dans des sous-sols de maisons adjaçantes dataient de 1989, avant le début des travaux de captage. «On domestique le monstre», a-t-il dit.

Mais pourquoi engraisser le monstre en continuant à accepter des déchets? Pourquoi ne pas fermer tout de suite la décharge, qui reçoit les déchets de la banlieue (les ordures ménagères de Montréal sont brûlées à l'incinérateur des Carrières)?

«Nous avons besoin de ces déchets pour terminer le remplissage de la carrière, a répondu Jacques Gagnon, surintendant du dépotoir. Il faudrait dépenser des millions pour remplir ce gigantesque trou avec de la terre ou du gravier: on mettrait la ville en faillite.»

M. Brunelle a dit que la Ville avait aussi besoin des revenus des déchets pour investir dans l'aménagement de cette décharge, la troisième en importance en Amérique du Nord après les dépotoirs de New York et de Los Angeles. La ville reçoit 38$ pour chaque tonne de déchets, et accepte 1,2 million de tonnes de déchets par année, pour un revenu annuel de 68,4 millions.

M. Brunelle a dit par ailleurs que la Ville faisait enquête sur les risques de contamination de la nappe d'eau souterraine par le «lixiviat» du dépotoir. Le lixiviat est un liquide toxique et nauséabond, créé par la fermentation des ordures dans les eaux de pluie et de ruissellement.

Le taux d'homicides reste stable au Canada depuis quinze ans

Les autres crimes violents, plus souvent signalés à la police qu'autrefois, ont augmenté de 59 p. cent depuis 1975

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le taux d'homicides est resté inchangé au Canada en 1990, reflétant la tendance qui se dessine depuis le milieu des années 1970.

Les données fournies hier par le Centre canadien de la statistique juridique révèlent qu'il y a eu 656 meurtres au pays l'an dernier, soit un de moins qu'en 1989.

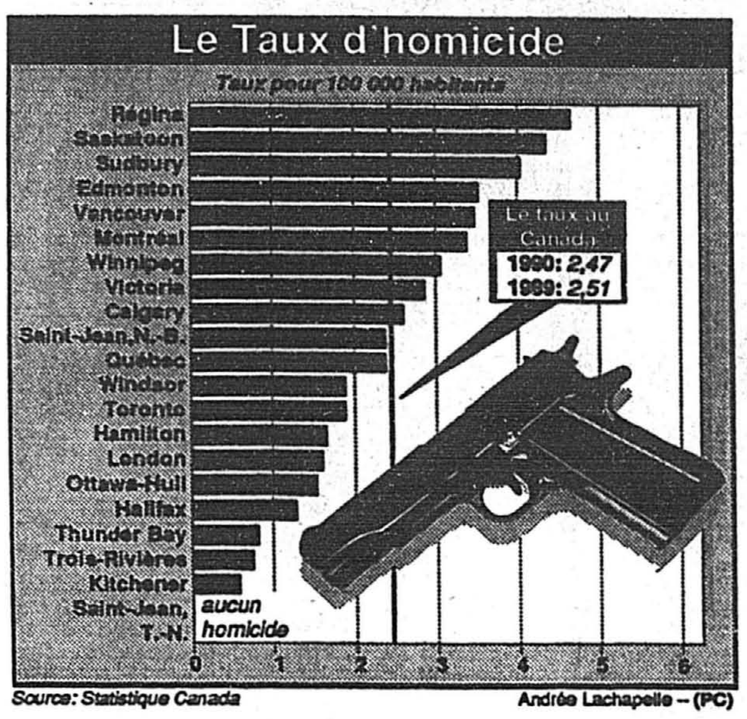
Ajusté à la croissance de la population, le taux d'homicides pour 100 000 habitants a été de 2,47 en 1990, soit une légère diminution par rapport à 1989 (2,51) et à la moyenne des dix dernières années (2,55).

Le nombre d'homicides au Canada reste cependant bien en deça de celui qui est enregistré chez nos voisins américains, où le taux annuel est quatre fois supérieur au nôtre.

Selon les chercheurs, la Loi sur le contrôle des armes à feu adoptée en 1976 par le Parlement fédéral est l'une des raisons pour lesquelles le taux d'homicides est resté stable au Canada alors que les autres crimes violents sont en hausse depuis 15 ans.

Une étude rendue publique au mois d'août par Statistique Canada a montré que les voies de fait, les attaques au couteau, les viols et autres délits avec violence ont augmenté de 59 p. cent depuis 1975, en partie parce que les victimes signalent plus souvent les crimes à la police.

Par ailleurs, le nombre de meurtres commis à l'aide d'une arme à feu a baissé de 25 p. cent au cours de la même période, ainsi que celui des vols à main armé (28 p. cent).



Source: Statistique Canada — Andrée Lachapelle – (PC)

Un comité parlementaire étudie actuellement de nouvelles propositions en vue de renforcer la législation sur les armes à feu.

C'est en Saskatchewan que le taux d'homicides a été le plus élevé l'an dernier (3,6 pour 100 000 habitants); suivent le Manitoba (3,58 pour 100 000 habitants) et la Colombie-Britannique (3,51 pour 100 000). Le Québec se classe au cinquième rang avec un taux de 2,68 pour 100 000 habitants.

Historiquement, le taux d'homicides a toujours été plus important dans l'Ouest du pays, très faible à Terre-Neuve et dans les Maritimes et moyen en Ontario et au Québec.

Voici d'autres informations sur les statistiques dévoilées hier i:

— Les homicides comptent pour moins d'un p. cent de tous les crimes violents au Canada.

— Deux policiers ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions l'an dernier. L'année précédente, on n'en comptait aucun.

— Dix-huit p. cent des suspects — 100 au total — ont été accusés d'avoir tué leur conjoint. Parmi eux, 74 hommes avaient tué leur femme et 26 femmes avaient tué leur mari.

— Environ 37 p. cent des victimes ont été tuées par un membre de leur famille et 40 p. cent par une connaissance.

Un projet de loi sur la réforme du système de libération conditionnelle

Les criminels violents demeureraient plus longtemps en prison

Presse Canadienne

OTTAWA

■ En vertu d'un projet de loi sur la réforme du processus de libération conditionnelle déposé hier, les criminels violents resteraient plus longtemps en prison, les auteurs de crimes sans violence seraient libérés plus rapidement et les victimes d'actes criminels seraient tenues au courant des procédures de libération conditionnelle.

C'est la troisième fois depuis 1988 que le gouvernement conservateur indique son intention de réformer le système des libérations conditionnelles, sans que les mesures annoncées soient adoptées.

Cette fois, le Solliciteur général Doug Lewis a assuré qu'il ferait tout pour que le projet de loi soit adopté au début de l'an prochain.

La législation permettrait entre autres aux juges d'obliger les auteurs de crimes avec violence et les trafiquants de drogue à rester en prison jusqu'à ce qu'ils aient purgé au moins la moitié de leur peine avant d'avoir droit à une libération conditionnelle, plutôt qu'un tiers comme c'est actuellement le cas.

Les criminels dangereux, qui ne peuvent actuellement être libérés sous condition qu'après avoir purgé au moins deux tiers de leur peine, pourraient devoir purger la totalité de celle-ci. Les agressions sexuelles contre les enfants, le trafic de drogue et le blanchissage d'argent d'origine criminelle seraient ajoutés aux crimes qui entrent dans cette catégorie.

En revanche, les auteurs de crimes non-violents jugés non dangereux auraient droit à une «révision accélérée» de leur cas et seraient admissibles à une libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de leur peine.



Doug Lewis

Enfin les victimes pourraient exiger d'être tenues au courant des décisions prises concernant la libération conditionnelle des criminels et pourraient même, dans certaines circonstances, assister aux audiences sur la demande de libération conditionnelle des prisonniers.

Le Solliciteur général estime que ces mesures pourraient entraîner une «légère baisseb» du nombre de détenus dans les institutions fédérales, qui comptent actuellement 12 000 prisonniers.

D'accord avec l'ensemble du projet de loi, le député néo-démocrate Derek Blackburn a cependant suggéré que la prolongation de la détention des criminels violents soit assortie de programmes améliorés de traitement et de réadaptation. Son collègue libéral John Nunziata estime quant à lui que ce projet de loi n'est pas assez sévère.

Libération conditionnelle

Points saillants du projet de réforme du système canadien de libération conditionnelle.

- Les juges pourraient obliger les criminels violents à purger la moitié de leurs peines avant de les considérer admissibles à une libération conditionnelle.
- Les criminels jugés dangereux pour la sécurité de la population pourraient devoir purger la totalité de leur peine de prison, sans avoir droit à une libération conditionnelle.
- Les auteurs de crimes non violents jugés sans danger auraient droit à une révision accélérée et seraient admissible à la libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de leur peine.
- Les victimes pourraient exiger d'être tenues au courant de l'état de la demande de libération conditionnelle des criminels.
- Les libérations de jour seraient limitées à la période de six mois précédant la date d'admissibilité à une pleine libération conditionnelle.
- La population aurait un accès élargi à l'information sur la commission de libération conditionnelle.

(PC)

Bourassa discute avec Ryan du départ de Jacques Beaudoin à la Sécurité publique

ANDRÉ CÉDILOT

■ Le premier ministre Robert Bourassa s'est entretenu hier avec le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan pour faire le point sur le départ du bras droit de ce dernier, Jacques Beaudoin, en poste depuis trois ans.

Dans les milieux policiers, la décision de M. Ryan ne surprend personne. Tout le monde savait que les relations n'étaient pas des plus sereines entre le ministre et son principal conseiller dans les affaires de police, Jacques Beaudoin.



Jacques Beaudoin

Sous-ministre en titre depuis 1988, M. Beaudoin, dont le contrat se termine le 31 octobre, n'était pas non plus en très bons termes avec son successeur à la tête de la Sûreté du Québec, Robert Lavigne, dont le départ est également prévu.

Le ministre Ryan s'apprêterait, croit-on, à faire le grand ménage tant à la direction de la SQ que parmi les dirigeants de son ministère. Il attendrait que toute la poussière entourant la crise amérindienne soit retombée pour aller de l'avant avec les changements projetés.

Depuis un mois, la rumeur courait que le contrat de M. Beaudoin ne serait pas renouvelé. Les noms d'au moins trois hauts gradés de corps policiers de la région de Montréal et de Québec ont même circulé pour prendre la relève.

Il faut dire que M. Ryan subit également de fortes pressions de l'Association des chefs de police du Québec pour remplacer en permanence l'ancien sous-ministre à la Direction générale de la sécurité et de la prévention, M. Pierre Verdon, devenu juge à la Cour du Québec.

L'intérim a été longtemps assumé par le sous-ministre adjoint M. Yvon Houle, sous la direction de M. Michel Noël de Tilly, également responsable de la Direction générale de la coordination ministérielle et des services corporatifs.

Hier, tant au bureau du premier ministre Bourassa qu'à celui du ministre de la Sécurité publique, on refusait de confirmer ou d'infirmer la nouvelle du départ de M. Beaudoin. Et encore moins de fournir des explications.

Au cabinet du premier ministre, on affirmait n'avoir jamais eu écho que les relations entre MM. Ryan et Beaudoin étaient à ce point difficiles que ce dernier avait été forcé de démissionner. Il n'y a, par ailleurs, aucun décret en préparation au Conseil exécutif pour son remplacement.

Il a été impossible de joindre M. Beaudoin, qui participe à un congrès à Minneapolis, aux États-Unis.

Loto-Québec RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 91-10-08

JEU DES CARTES

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 1	7	2	2	10	4

CATÉGORIE	LOTS
5/5*	5 000$
4/5*	200$
3/5*	20$
2/5*	4$

*Nombre de cartes qui doivent être identiques et à la même position que les cartes tirées.

ROULETTE

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 2	11	12	3	8	10

CATÉGORIE	LOTS
5/5*	5 000$
4/5*	200$
3/5*	20$
2/5*	4$

*Nombre de numéros qui doivent être identiques et à la même position que les numéros tirés.

GRANDE ROUE

	1	2	3
JEU 3	98	56	11

CATÉGORIE	LOTS
3/3*	100 000$
2/3*	100$

*Nombre de numéros qui doivent être identiques et à la même position que les numéros tirés.

Loto-Quiz: mardi 20h30, réseau TVA

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

C'EST SIX BONS!

1
5,95 $* Offre de durée limitée.
Super rabais-repas 5,95 $*
Repas quart de poulet, breuvage et, au choix, soupe, salade Chalet ou tarte
Présentez ce bon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet, un breuvage (choix de café, thé, petite boisson gazeuse ou lait) et, au choix, une soupe, une salade Chalet ou une tarte pour seulement 5,95 $*. Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre 1991. Limite d'un bon par rabais-repas. Non valable avec toute autre offre (sauf pour le bon de l'entrée de salade César à 95 ¢). Taxes en sus. Ce bon n'est pas monnayable. Valable aux restaurants participants seulement. Cette offre ne s'applique pas aux commandes pour emporter. *Viande blanche: 70 ¢ de plus.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

2
5,95 $* Offre de durée limitée.
Super rabais-repas 5,95 $*
Repas quart de poulet, breuvage et, au choix, soupe, salade Chalet ou tarte
Présentez ce bon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet, un breuvage (choix de café, thé, petite boisson gazeuse ou lait) et, au choix, une soupe, une salade Chalet ou une tarte pour seulement 5,95 $*. Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre 1991. Limite d'un bon par rabais-repas. Non valable avec toute autre offre (sauf pour le bon de l'entrée de salade César à 95 ¢). Taxes en sus. Ce bon n'est pas monnayable. Valable aux restaurants participants seulement. Cette offre ne s'applique pas aux commandes pour emporter. *Viande blanche: 70 ¢ de plus.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

3
4,49 $* Offre de durée limitée.
Repas quart de poulet 4,49 $*
Présentez ce bon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet pour seulement 4,49 $*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet bar-b-q avec frites dorées, pomme de terre au four ou salade Chalet, sauce douce ou piquante et petit pain. Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre 1991. Limite d'un bon par repas quart de poulet. Non valable avec toute autre offre (sauf pour le bon de l'entrée de salade César à 95 ¢). Taxes en sus. Ce bon n'est pas monnayable. Valable aux restaurants participants seulement. Cette offre ne s'applique pas aux commandes pour emporter. *Viande blanche: 70 ¢ de plus.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

4
8,98 $* Offre de durée limitée.
Deux repas quart de poulet 8,98 $*
Présentez ce bon avant de commander et on vous servira 2 repas quart de poulet pour seulement 8,98 $*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet bar-b-q avec frites dorées, pomme de terre au four ou salade Chalet, sauce douce ou piquante et petit pain. Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre 1991. Limite d'un bon par 2 repas quart de poulet. Non valable avec toute autre offre (sauf pour le bon de l'entrée de salade César à 95 ¢). Taxes en sus. Ce bon n'est pas monnayable. Valable aux restaurants participants seulement. Cette offre ne s'applique pas aux commandes pour emporter. *Viande blanche: 70 ¢ de plus par repas.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

5
4,95 $ Offre de durée limitée.
Pâté au poulet et breuvage 4,95 $
Présentez ce bon avant de commander et on vous servira un pâté au poulet et un breuvage pour seulement 4,95 $. Chaque pâté au poulet se compose de gros morceaux de poulet, carotte, brocoli, pois, haricot vert, chou-fleur et poivron rouge baignant dans une sauce au poulet riche et onctueuse. Le tout enveloppé d'une croûte légère et feuilletée. Il est servi avec frites dorées, pomme de terre au four ou salade Chalet et un breuvage (choix de café, thé, petite boisson gazeuse ou lait). Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre 1991. Limite d'un bon par pâté au poulet et breuvage. Non valable avec toute autre offre (sauf pour le bon de l'entrée de salade César à 95 ¢). Taxes en sus. Ce bon n'est pas monnayable. Valable aux restaurants participants seulement. Cette offre ne s'applique pas aux commandes pour emporter.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

6
95 ¢ Offre de durée limitée.
NOUVEAU ! Entrée de salade César pour seulement 95 ¢.
À l'achat de tout repas de 3,95 $ ou plus.
Présentez ce bon avant de commander et on vous servira une entrée de salade César pour seulement 95 ¢ à l'achat de tout repas valant 3,95 $ au plus. Notre salade César se compose de laitue romaine, de notre vinaigrette crémeuse, de fromage parmesan et de croûtons assaisonnés. Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre 1991. Limite d'un bon par salade César à 95 ¢. Taxes en sus. Ce bon n'est pas monnayable. Valable aux restaurants participants seulement. Cette offre ne s'applique pas aux commandes pour emporter.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

Offre en vigueur jusqu'au 20 octobre.

chalet suisse®
Y a pas plus bar-b-q !

1090, boul. Moody, Terrebonne
1955, boul. St-Martin Ouest, Laval
9305, boul. Lacordaire, St-Léonard
5605, boul. Taschereau, Brossard
3500, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
6160, Côte-des-Neiges, Montréal
999, chemin Chambly, Longueuil
1120, boul. Décarie, Ville St-Laurent
510, rue Ste-Catherine Est, Montréal
452, place Jacques-Cartier, Montréal
96, boul. St-Jean Baptiste, Châteauguay

© M. Dép. Entreprises Cara Limitée.

LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS



Il y a des activités pour tous les goûts, et notre animateur Raymond est unique en son genre. Vivre aux Marronniers, c'est faire partie d'une belle grande famille.
M. Jean-Paul Audette



Ici, je suis chez moi! L'ambiance est remarquable et les gens ont toujours le sourire. Le seul inconvénient est que les journées passent trop vite!
Mme Lauretta Mailloux



Le personnel est en service 24 heures; Je me sens toujours en sécurité. Choisir Les Marronniers fut une agréable décision et j'en profite grandement!
Mme Fleurette Trottier

1500, Montée Monette Vimont, Laval
À 5 minutes de Montréal par le pont Papineau
858-1500

Non seulement la toile du stade est-elle réparable, elle est même... résistante!

PIERRE GINGRAS

■ Selon les experts de la Régie des installations olympiques (RIO), non seulement la toile du stade est réparable mais elle pourrait encore résister un certain nombre d'années, a révélé hier le président de la RIO, M. Pierre Bibeau.

Cet avis est aussi partagé par la firme qui doit la réparer, a-t-il ajouté. Et à moins que le comité d'experts chargés de trouver une solution permanente au toit du stade n'émette une opinion contraire sur son état, la toile sera réinstallée à temps pour la tenue du Salon de l'agriculture et de l'alimentation, le 23 novembre.

«Il faut la remonter le plus vite possible, même si ce n'est que pour un an», a déclaré M. Bibeau.

Pierre Bibeau a aussi confirmé que la consolidation des poutres triangulaires avait été réalisée là où la sécurité du public pouvait présenter un problème. La consolidation des 102 poutres d'un poids variant de 30 à 40 tonnes pièce sera achevée lorsque l'on aura trouvé une solution plus «esthétique».

La méthode actuelle recommandée par les firmes mandatées par le gouvernement restera cependant la même. Elle consiste à attacher chaque poutre aux consoles (les piliers qui forment la cage thoracique de l'édifice) à l'aide de poutrelles d'acier. Les travaux doivent être terminés d'ici la fin de novembre. M. Bibeau a toutefois rappelé que c'est le ministre responsable de la RIO, M. André Vallerand, qui décidera de la réouverture du stade au public.

Des appels d'offres

M. Bibeau a mentionné que le plan d'inspection du stade était rédigé et qu'il devait être soumis sous peu au ministre. On est en train de mettre au point le programme d'entretien préventif. Le responsable de la RIO a fait savoir que la réalisation de ces travaux d'inspection ou d'entretien ne serait peut-être pas soumis au processus habituel d'appel d'offres afin de sauver plusieurs mois de délais.

«Nous allons tenter de trouver la façon la plus efficace et la plus rentable de fonctionner, et cela en faisant preuve d'une transparence totale», a t-il précisé.

Quant au mandat du comité d'experts internationaux présidé par M. Robert Boyd, il doit donner un premier avis sur la toile et sur les causes probables des derniers bris d'ici la fin de la semaine. Ce n'est qu'au printemps prochain qu'il doit remettre un rapport préliminaire. La durée de son mandat n'est pas décidée, mais on souhaite que le travail se fasse le plus rapidement possible («six mois, peut-être un an, si nécessaire»).

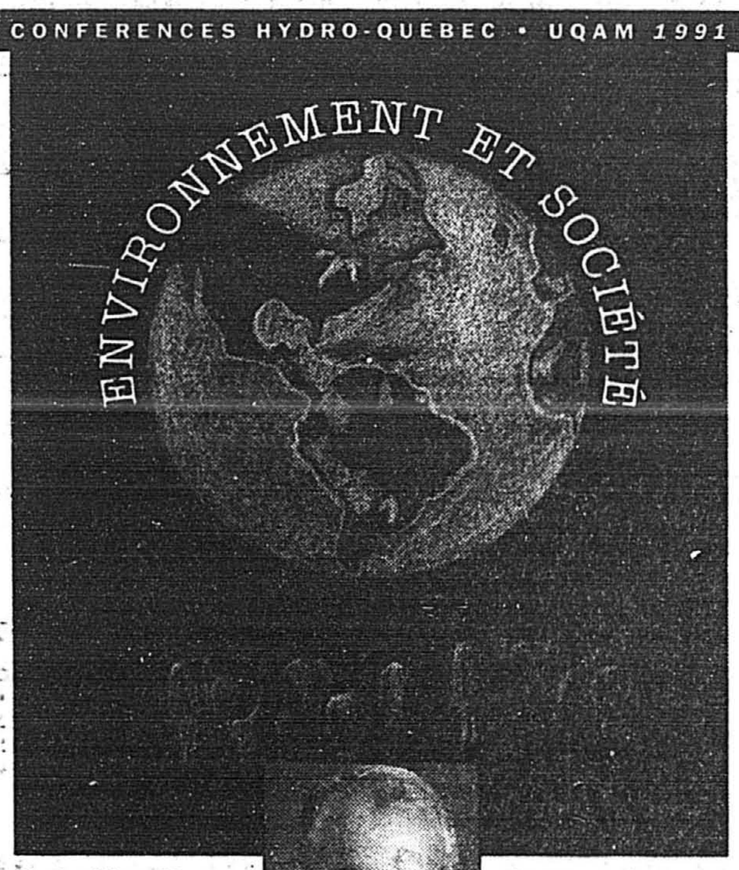
Le budget du comité d'experts est de 50000 $, mais il pourrait augmenter si des études techniques supplémentaires s'avéraient nécessaires. Les experts sont payés sur une base quotidienne selon une grille de tarifs internationale.

Selon M. Bibeau, l'examen de la partie intérieure des consoles tel que réclamé par l'architecte Jean-Claude Marsan, le doyen de la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, est prévu dans le plan d'inspection et d'entretien préventif.

Au sujet de la chute de la fameuse poutre, il a confié: «D'un incident technique, nous avons fait un drame national». Il est temps, selon lui, que l'événement soit ramené à de plus justes proportions.

De M. Marsan, il a dit, catégorique: «M. Marsan est au stade ce que Pierre-Elliot Trudeau est à la société distincte».

CONFERENCES HYDRO-QUEBEC • UQAM 1991



Starting Life on Mars : Preserving Life on Earth
L'étude de l'implantation de la vie sur Mars permettra un formidable bond en avant de l'ingénierie de l'environnement.

L'animateur Claude Charron présentera le conférencier et ouvrira la période de questions.

Sous l'égide de la Chaire de recherche en environnement Hydro-Québec•CRSNG•UQAM



Robert H. Haynes
Professeur au département de biologie
York University
Toronto

CE SOIR
le mercredi 9 octobre 1991
17h30
Université du Québec à Montréal
Studio-théâtre
Alfred-Laliberté (J-M400)
405, rue Sainte-Catherine Est (Métro Berri-UQAM)

Renseignements :
(514) 987-8229, 8245

Entrée libre

Hydro-Québec — Université du Québec à Montréal

Poursuite de 78251 $ intentée contre Bernard Lamarre

YVES BOISVERT

■ L'ancien PDG de Lavalin, M. Bernard Lamarre, a fait imprimer 500 exemplaires de la généalogie de sa famille et de celle de sa femme, le tout aux frais de sa défunte entreprise.

Litho Acme, qui a imprimé les volumes reliés avec «présentation spéciale» sur «papier de qualité», avait facturé... 78251,86 $ à Lavalin, en septembre 1990, mais n'a jamais été payée.

C'est pourquoi l'imprimeur, dans une poursuite déposée hier en Cour supérieure, réclame maintenant le remboursement de cette dette de M. Lamarre lui-même et de sa femme, Mme Louise Lalonde.

Dans le document déposé hier au Palais de justice de Montréal, Litho Acme explique que la commande comprenait 100 volumes de la généalogie de M. Lamarre et de sa femme, 100 volumes de la généalogie des parents de M. Lamarre, 100 volumes de celle des parents de Mme Lamarre et 200 volumes de «l'histoire familiale» des parents de M. Lamarre.

Cette «brève histoire» des parents de M. Lamarre devait être accompagnée de la correspondance familiale.

Ces ouvrages, qui portaient la dédicace de M. Lamarre et de son épouse, avaient été livrés le 24 septembre 1990, et étaient destinés aux membres de la famille du célèbre ingénieur québécois, semble-t-il.

Aujourd'hui, Litho Acme prétend qu'il revient au couple Lamarre de payer la note, car les volumes, par leur contenu, n'étaient «manifestement pas» destinés aux employés ou aux clients de Lavalin, même si le bon de commande porte le nom de Lavalin.

Aussi, l'imprimeur soutient que Lavalin, au fond, n'était que le mandataire du couple Lamarre, qui s'est enrichi injustement aux dépens de la firme d'ingénieurs, récemment avalée par son concurrent, SNC.

Christopher Johnson était en liberté surveillée; ses assassins l'attendaient

MARCEL LAROCHE

■ L'individu d'origine jamaïcaine retrouvé menotté et tiré à bout portant d'une balle dans la tête, avant hier soir, dans un appartement du Mile-End, à Montréal, était en liberté sous conditions en attendant l'instruction de son procès pour une affaire de stupéfiants.

Christopher Johnson avait les deux mains menottées derrière le dos et était toujours vivant lorsque les policiers de la CUM l'ont découvert, vers 21 h 20 lundi soir, gisant inconscient dans le salon de l'appartement 3 d'un immeuble situé au 6022 de l'avenue du Parc, près de la rue Van Horne, dans le centre-nord de la ville.

Transporté d'urgence au département des soins intensifs de l'Hôpital général de Montréal, l'homme de 24 ans, natif de Kingston, en Jamaïque, a succombé à ses blessures, vers 3 h 30 dans la nuit de lundi à mardi, sans jamais avoir repris conscience.

Pour les policiers de la section des homicides de la CUM, l'exécution de Christopher Johnson pourrait encore une fois être reliée à une sanglante guerre entre différents groupes de trafiquants de drogues d'origine jamaïcaine.

Depuis le 31 décembre 1990, huit Noirs sont tombés sous les balles d'assassins dans le seul territoire de l'île de Montréal, un bilan qui n'est pas sans inquiéter les autorités policières de la CUM.

Christopher Johnson, la dernière victime de cette série de règlements de comptes, avait d'ailleurs comparu au Palais de justice de Montréal, le 16 juillet 1991, pour une offense relative aux stupéfiants.

En attente de son procès, Johnson avait été remis en liberté sous certaines conditions, dont celle de ne pas fréquenter certains secteurs de la ville et de demeurer à son domicile du 6014, avenue du Parc, à Montréal.

Pour des raisons qui intriguent encore les sergents-détectives Jacques Gamache et Robert Fuller, des homicides de la police de la CUM, Christopher Johnson s'est retrouvé lundi soir à deux pâtés de maisons de chez lui, à l'appartement 3 du 6022 de l'avenue du Parc, lorsqu'il a été surpris par un groupe d'individus.

C'est dans ce logis enregistré au nom d'un certain Peter Green que le jeune homme a été menotté pour ensuite être froidement abattu à bout portant d'un seul projectile d'arme à feu de petit calibre derrière la tête.

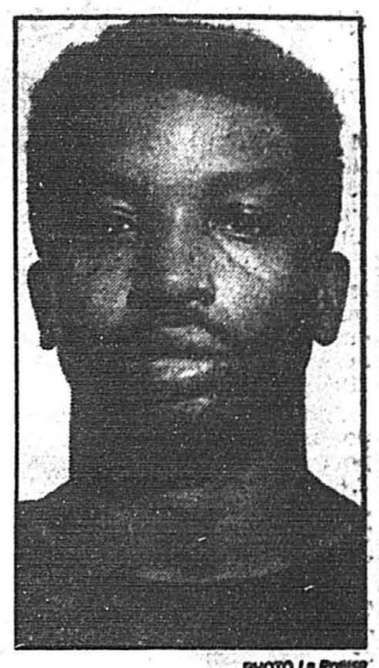


PHOTO *La Presse*
Christopher Johnson, 24 ans.

Répondant à un appel pour un homme blessé, les premiers policiers de la CUM accourus sur les lieux de l'attentat, vers 21 h 20 lundi soir, ont découvert la victime baignant dans son sang.

Au même moment, d'autres policiers qui patrouillaient le même secteur, tout près de l'avenue du Parc, ont pris en chasse une voiture Subaru blanche dont le conducteur venait de «griller» deux feux de circulation.

La poursuite a cependant été de courte durée, le conducteur et ses trois passagers, tous des Noirs, ayant décidé d'abandonner leur véhicule à l'intersection des rues Bernard et Wiseman, à Outremont, pour s'enfuir à pied.

Une fouille sommaire de la Subaru a permis aux policiers d'y découvrir sur le plancher deux révolvers de petit calibre chargés à bloc, et dont l'un avait une douille vide poinçonnée dans le barillet.

En poursuivant leurs recherches, ils ont également trouvé dans le coffre à gants tous les papiers d'identité du propriétaire du véhicule, un Noir d'une vingtaine d'années, en plus d'une clé de menottes correspondant à celles qui ont servi à attacher la victime!

Curieusement, en dépit des scellés apposés par la police, l'appartement où le crime a été perpétré, a été «visité» à deux reprises en moins de 12 heures par des inconnus qui se seraient emparés de vestons de cuir et d'une chaîne stéréo. Les intrus, qui semblaient bien connaître les lieux, se sont introduits au sous-sol de la maison en brisant des panneaux de bois recouvrant les fenêtres.

La Banque de Montréal n'a pas épousé la cause pro-vie

LILIANNE LACROIX

■ Le fait que la Banque de Montréal ait émis, en avril dernier, une carte d'affinité Master Card à l'Alliance pour la vie, ne signifie nullement que ses dirigeants ont épousé la cause pro-vie.

C'est du moins ce qu'assure Jacques Rastoul, directeur des affaires publiques pour le Québec de l'institution financière. «D'ailleurs, nous avons aussi émis, en 1989, une carte pour le Comité canadien d'action pour le statut de la femme, un mouvement éminemment pro-choix», précise-t-il.

Lundi, lors d'une manifestation pro-choix, les participants avaient réclamé le boycott de la carte de crédit Master Card, à qui on reprochait de «subventionner» un organisme pro-vie en lui remettant un pourcentage du montant des achats effectués avec cette carte.

«On parle souvent de contribution, déclare M. Rastoul. Mais c'est une fausse notion et une source de malentendu. Il s'agit plutôt d'une «ristourne» à un organisme qui nous assure un certain volume de clients.»

Depuis son avènement, toutes sortes de groupes ont réclamé une carte d'affinité de Master. On retrouve ainsi:

■ des organismes charitables (Téléthon des étoiles, SPCA, Association canadienne du diabète...);
■ des regroupements professionnels (Conseil canadien des techniciens-technologues, association pharmaceutique canadienne...);
■ des groupes sportifs (Les Expos de Montréal, la Fédération canadienne de gymnastique...);
■ des universités (Concordia, Dalhousie, Laurentienne...);
■ des groupes d'intérêts particuliers (le CAA, Canards illimités, B'nai Brith, la Fédération du saumon atlantique...);
■ et même des associations ou partis politiques. Les associations provinciales du NPD du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse se sont ainsi regroupées pour obtenir la carte d'affinité pour leurs membres. La banque a évidemment reçu également quelques critiques dans ces cas qu'on a considéré comme partisans.

Les détenteurs reçoivent une carte où l'on retrouve à la fois le signe Master et celui de l'organisme qu'ils appuient.

Au total, quelque 250 groupes divers ont sollicité une carte d'affinité.

Le but? Aller chercher une source de financement auprès des membres qui, en utilisant la carte, aident du même coup leur organisme. Un pourcentage du montant de chaque achat (toujours moins de 0,5 p. cent) revient à l'organisme.

L'intérêt pour la banque? Étendre son marché. D'autres cartes de crédit offrent d'ailleurs le même genre de service aux groupes, notamment Visa.

En réponse à des correspondants qui reprochaient à la banque de «subventionner» l'un ou l'autre organisme, M. Rastoul répondait tout simplement en défendant la position de neutralité de l'institution. «La banque n'embrasse ni ne rejette les croyances, les opinions et les activités des groupes auxquels elle offre la carte d'affinité. En somme, la carte n'est qu'un mode de paiement, au même titre qu'un compte de chèques.»

Garage rasé par les flammes

■ Une centaine de pompiers ont combattu pendant deux heures un incendie qui a dévasté un garage Sergaz du boulevard Rosemont, hier, en fin d'après-midi.

«J'étais en train de servir un client lorsque j'ai senti comme une odeur de brûlé... Je suis allé voir à l'intérieur et j'ai vu le feu», a raconté, encore ébranlé, l'employé du Sergaz, M. Raymond Thibault.

Celui-ci est immédiatement allé avertir les employés de l'immeuble adjacent, craignant une violente explosion.

Malgré le travail des pompiers, le feu s'est propagé rapidement dans tout le garage et dans l'entretoit de l'immeuble.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

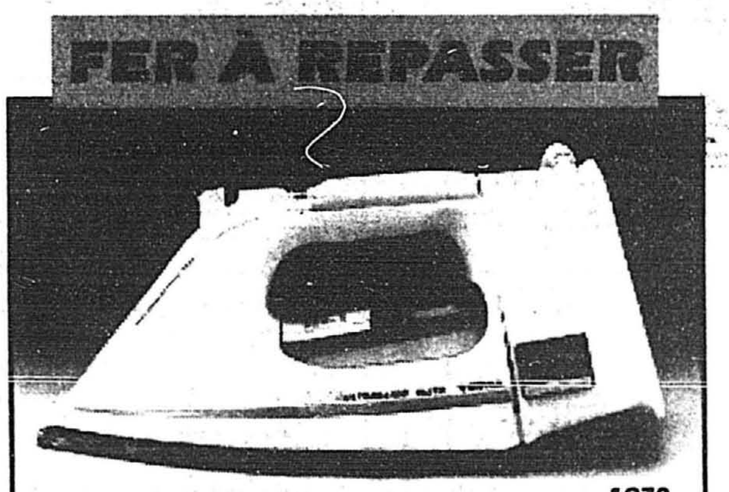
FRITEUSE



3601

prix ordinaire de la friteuse 129.99
prix du livre de recettes 19.99
total prix ordinaire 149.98
Vous payez seulement 109.88

FER À REPASSER

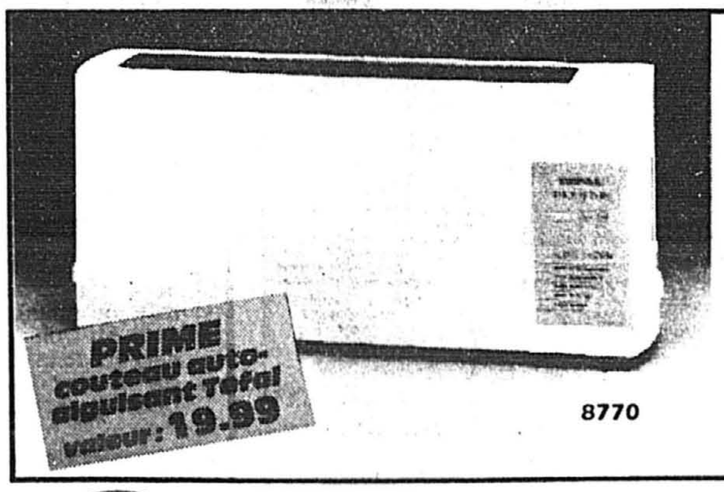


1970
TEFAL



disponible cartouche déminéralisante #1716
spécial: 6.88

89.99



8770

GRILLE-PAIN

prix ordinaire du grille-pain 59.99
prix du couteau 19.99
total prix ordinaire 79.98
Vous payez seulement 49.88

TEFAL

3 ans d'entretien à l'achat d'un appareil électrique

CENTRE du RASOIR "FINE LAME" ®

MONTRÉAL
1241, carré Phillips 842-2921
6845, Plaza St-Hubert 276-3266
Place Versailles 354-1040
Galeries Dupuis 644-5117
Place Alexis Nihon 939-1569

MONT-ROYAL
Centre Rockland 737-0426

ST-LAURENT
La Place Vertu 334-7140

POINTE CLAIRE
Centre Fairview 697-6343

LAVAL
Carrefour Laval 688-0160
Centre Duvernay 661-5710

VERDUN
4232, rue Wellington 761-5505

LASALLE
Carrefour Angrignon 364-9706

LONGUEUIL
Place Longueuil 670-0380

BELOEIL
Mail Montenach 464-2700

ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno 653-0474

SOREL
Promenades de Sorel 746-4555

BROSSARD
Mail Champlain 465-0750

CHÂTEAUGUAY
Centre régional Châteauguay 692-1183

ST-JEAN
Carrefour Richelieu 349-1605

REPENTIGNY
Les Galeries Rive-Nord 585-9895

TERREBONNE
Les Galeries de Terrebonne 492-6793

STE-MARTHE/DEUX-MONTAGNES
Promenades des Deux-Montagnes 472-2384

ROSEMÈRE
Galeries Mille-Îles 437-9178

ST-JÉRÔME
Carrefour du Nord 431-3434



LA CHAÎNE «IRRÉSISTIBLE»

DENON Infinity

- Récepteur **DENON**, 40 watts par canal
- Lecteur Laser **DENON**
- Enceintes **INFINITY**
- Télécommande unifiée (commande le récepteur et le laser)
- Installation gratuite



6555, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2S 2S1
(514) 270-7900

kébecson
l'audio-conseil
Beaubien

Un rapport établit à 1,2 million par année le coût d'un train sur la Rive-Sud

GILLES ST-JEAN

■ Un rapport soumis à la Société de transport de la Rive-Sud, l'hiver dernier, établit à environ 1,2 million $ par année l'exploitation d'un train de banlieue entre Saint-Bruno et le centre-ville de Montréal.

Le rapport, dont *La Presse* a obtenu copie, a été préparé par la firme d'experts Peat, Marwick, Stevenson et Kellogg et soumis à la STRSM, qui en a corroboré l'authenticité.

Le scénario proposé portait sur l'exploitation de deux rames aux heures de pointe entre Bruno-Jonction (un emplacement possible près de l'intersection de l'autoroute 30 et de la route 116), à raison de trois trains dans chaque direction matin et soir, les jours de semaine. L'évaluation des experts ne comprenait pas les coûts d'utilisation de la Gare centrale à Montréal, lieu possible d'arrivée des trains.

La semaine dernière, à la réunion du conseil de la STRSM, son président, M. Hugues Aubertin, avait fait remarquer que la confection d'études sur le sujet relevait dorénavant de M. Julien Bussières, maire de Beloeil et président du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu (Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe, Sainte-Madeleine, Otterburn Park, McMasterville, Saint-Basile et Saint-Bruno).

Joint au téléphone, M. Aubertin a répété que la STRSM n'avait pas l'intention de s'engager plus avant dans le rétablissement des trains de banlieue, un mode de transport qu'il juge tout au plus complémentaire au bus.

Pour sa part, M. Bussières a souligné hier que le CIT devait trouver 20 000 $ pour réaliser des études complémentaires, et qu'il tentait présentement de convaincre les autres maires de la région d'y participer.

«Dans notre région, les bus circulent très bien jusqu'à Saint-Hubert ou Brossard; c'est là que les problèmes commencent à cause des ponts. Le centre-ville de Montréal est de plus en plus congestionné. Le train nous apparaît donc comme une solution valable», a-t-il ajouté.

M. Bussières croit qu'un train de banlieue serait d'autant plus viable si Ottawa, qui a juridiction sur les voies ferrées, faisait à nouveau un projet de loi donnant la priorité aux trains de passagers sur les convois de marchandises pendant les heures de pointe. «Un tel projet de loi a déjà existé mais est mort au feuilleton», a-t-il indiqué.

De fait, un adjoint de M. Jean Corbeil, le ministre fédéral des Transports, a confirmé que le projet C-97, destiné à donner une structure corporative à Via Rail et soumis en 1986, était mort au feuilleton. Selon M. Serge Corbeil, le projet C-97 comportait des articles sur les trains de banlieue. «Mais que je sache, personne n'a jamais fait de démarches auprès du ministre pour réactiver un tel projet», a souligné le porte-parole.

CONSULTATIONS BILINGUES
sous la direction de Dr en
PSYCHOSOCIOLOGIE
Psychothérapie - Logothérapie
Tous les problèmes affectifs, individuels et relationnels: dépression, sexualité, toxicomanie, etc.
Sur rendez-vous.
CONFIDENTIEL
(514) 845-8683

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

STANDARD ORFEVRES SILVERSMITHS
25% de rabais sur argenture seulement.
Jusqu'au 2 novembre 1991
Réparation et placage pour que votre argenterie et dinanderie retrouvent leur éclat et leur utilité. Également électroplacage or, nickel et cuivre incluant poignées de portes, etc.
30 ans d'expérience
738-9393
6245, boul. Décarie
angle Van Horne
Nous achetons votre argenterie quel qu'en soit l'état!

Laval prône le bénévolat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La majorité des intervenants au Sommet de la personne de Laval sont d'avis que le bénévolat doit jouer un plus grand rôle dans l'administration de l'appareil municipal.

Avec toutes les nouvelles réformes gouvernementales qui sont sur le point de frapper financièrement les municipalités, cette prise de position de la majorité des 632 personnes et organismes qui ont participé aux 44 réunions des commissaires, tombe à point pour l'administration du maire Gilles Vaillancourt.

«J'ai dit à plusieurs reprises depuis un an et demie que la vie municipale changeait et qu'à l'avenir il faudrait compter sur une implication plus vaste des citoyens et une nouvelle façon de gérer nos services. Lors de cette consultation populaire, les citoyens ont démontré qu'ils pensaient comme nous», a déclaré le maire.

«Les gens sont prêts à faire plus pour la collectivité et dans un colloque qui aura lieu les 15, 16 et 17 novembre les intervenants pourront expliciter leur point de vue et faire savoir jusqu'où ils veulent aller», a ajouté le conseiller municipal André Gervais, président du Sommet qui s'est déroulé de février à mai derniers.

Parmi les actions dans lesquelles les citoyens se disent prêts à s'engager, on retrouve les patrouilles de quartier, les réseaux de garderies-parents, les corvées-environnement et la visite des aînés.

Les délaissés

Autre point d'accord: presque tous les intervenants déploraient le sort réservé aux jeunes de plus de 13 ans. «Il apparait très évident, dit-on, qu'à partir de l'âge de 13 ans les jeunes échappent à l'organisation de loisirs structurés, qu'il y a peu de programme pour les intéresser et les regrouper. Ils sont en vérité les grands absents de la vie municipale.»

Dans le territoire de l'île, on ne retrouve que deux maisons de jeunes pour aider les adolescents en difficulté.

Les conclusions du Sommet démontrent aussi que Laval doit s'occuper des «jeunes-vieux», c'est-à-dire ceux qui entrent sur le marché du travail. On suggère la création d'un office de l'emploi des jeunes, qui regrouperait des représentants du monde de l'entreprise lavalloise, de la Corporation de développement économique et du monde de l'éducation. Cet office permettrait une meilleure coordination de la formation et de l'emploi tout en favorisant l'embauche de jeunes Lavallois. On a aussi suggéré une «option jeunes Laval» dans les appels d'offre de la ville.

La consultation a également mis en lumière l'isolement des gens du troisième âge et leur exclusion de la vie active, de même qu'un manque de communication entre aînés et jeunes.

Pour ce qui est de la police municipale, 69,2 p. cent des personnes interrogées soutiennent que ce service est très accessible. Une personne sur quatre réclame plus de patrouilles policières et un citoyen sur 10 favorise l'implantation de comités de citoyens dont la vocation serait la sécurité de quartier.

Enfin, une majorité très substantielle de citoyens préfère l'implantation de nouveaux tarifs à une hausse de taxes. Soixante p. cent des participants favorisent une augmentation de la contribution des usagers dans le transport en commun, tandis que 20,7 p. cent recommandent la réduction du service si jamais les autorités municipales faisaient face à des contraintes budgétaires.

DÉCOR Flamme

FOYER — CHEMINÉE — ACCESSOIRES

À un coût modique, nous installons votre foyer et habillage dans un rayon de 150 km. Membre APCCS

Plan mise de côté
Réservez maintenant: toute installation doit être complétée avant le 31 octobre 1991

Prix détail sugg.: 1 728$

SELKIRK

Cette offre comprend: le foyer 3620C DÉCO

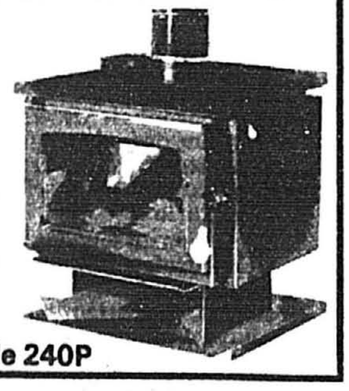
- Cheminée de 12 pieds en ligne droite, toutes pièces incluses*
- Unité de base comprend chambre de circulation de chaleur
- Portes de style cabinet, 2 volets avec pare-étincelles inclus.
- Ensemble de grilles du haut et du bas
- 4 bandes décoratives
- Fini: laiton brossé, argent brossé
- 1 ventilateur
- 1 porte-bûches
- Contour large en sus



Bienvenue aux contracteurs!
Jusqu'à épuisement des stocks

POÊLE À COMBUSTION LENTE
- Élégance et efficacité
- Grande porte en verre céramique
- Piédestal, garnitures en laiton
- 50,000 B.T.U.
- Cap. de chauffage de 1,000 à 1,500 pi car.

Rég.: 803$
Garantie 5 ans
Super spécial 449$
Quantité limitée
modèle 240P

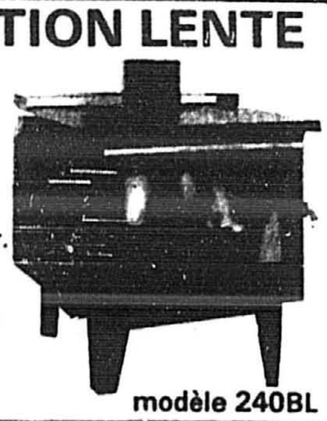


POÊLE À COMBUSTION LENTE
Haute performance
SPECTRUM Pacific
* Émail porcelaine luxueux
- Choix de 5 couleurs
- Porte plaquée or
- Système avec boîte à cendres

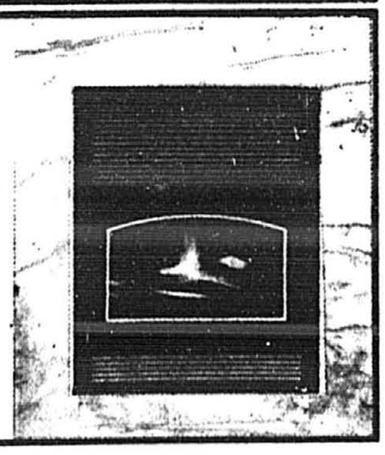
HOMOLOGATION D'ÉMISSION EPA
- Émission 3.4 gm/h.
- Efficacité 69.3%
- Cap. de chauffage de 1,000 à 1,500 pi car.

POÊLE À COMBUSTION LENTE
- Élégance et efficacité
- Grande porte en verre
- Céramique
- Garnitures en laiton
- 50,000 B.T.U.
- Cap. de chauffage de 1,000 à 1,500 pi car.

Rég.: 699$
Garantie 5 ans
Super spécial 349$
Quantité limitée
modèle 240BL



FOYER À COMBUSTION LENTE EN FONTE SUNBURST
- Approuvé U.L.C.
- 60,000 B.T.U.
- Grande porte de verre céramique 25 po en diagonale
- Longueur des bûches: 22 po



ANJOU, MTL 8721, Place Ray Lawson 355-4868
POINTE-CLAIRE 993, boul. St-Jean (sortie boul. St-Jean Nord) 426-1343
VIMONT, LAVAL 1976, boul. des Laurentides (Au nord de la 440) 967-0204
REPENTIGNY Galeries Repentigny 85, boul. Brien (angle boul. Iberville) 585-0003
ST-HUBERT 6250, boul. Cousineau 443-6511
ST-LAMBERT 2035, Victoria Près du Mail Champlain 923-0225
TERREBONNE 1085, boul. des Seigneurs 492-5000
ST-SAUVEUR 310, rue Principale 227-2440

FÉLICITATIONS

Nous remercions les élèves et le personnel des écoles de l'Île de Montréal ci-dessous mentionnées de leur participation enthousiaste à notre Programme de recyclage des boîtes-à-jus.

●Commission des écoles catholiques de Montréal
École des métiers de l'automobile
Polyvalente Georges-Vanier
École Marie-Anne
École Le Plateau
Polyvalente Père-Marquette
École Sophie-Barat
Polyvalente Henri-Bourassa
École l'Atelier
École La Dauversière
Centre Ste-Croix
Centre Antonio-Barette
Centre Administratif
Centre Administratif Annexe
Centre Stella-Maris
École Jean-Grou
École Rosalie-Jetté
École Joseph-Charbonneau
École Chomedey-de-Maisonneuve
École Marguerite-de-Lajemmerais
École St-Luc
École Honoré-Mercier
École Louise-Trichet
École Calixa-Lavallée
École Lucien-Pagé
École Évangéline
Centre St-Paul
Lester B. Pearson Comprehensive School
Marymount Academy
Polyvalente Louis-Riel

●Commission des écoles protestantes du Grand Montréal
Sir Winston Churchill High School
Dalkeith School
Royal West Academy
École Édouard VII
Wagar School
Westmount School
École Van Horne
École F.A.C.E.
Lachine School
Lasalle School
Nesbitt School
Outremont School
Riverdale High School
Rosemont School
École Dorval
École de Roberval

●Commission scolaire Jérôme-Le-Royer
École Daniel-Johnson
Polyvalente Pointe-aux-Trembles
Polyvalente Anjou
École Gabrielle-Roy
John Paul I School
Laurier MacDonald Comprehensive High School

●Commission scolaire Baldwin Cartier
St-Thomas High School
École St-Thomas
École St-Georges
École Jean XXIII
École des Sources
Pierrefonds Comprehensive High School

●Commission scolaire du Sault St-Louis
Polyvalente catholique de Lasalle
Polyvalente Dalbé-Viau
Bishop Whelan School
École Cavalier-de-Lasalle
Collège St-Louis à Lachine
Collège St-Louis à Lasalle

●Commission scolaire Lakeshore
Beaconsfield High School
MacDonald High School
Hudson High School
John Rennie High School
Lindsay Place High School
Cedar Park School
Edgewater School
École Primaire Harwood
Northview School
Thorndale School
Valois Park School
Windemere School

●Commission scolaire Sainte-Croix
Father MacDonald High School
Polyvalente Émile-Legault
École Cardinal-Léger
École Paul-Gérin-Lajoie
École Pierre-Laporte
École Saint-Germain

●Commission scolaire des écoles catholiques de Verdun
École Notre-Dame-du-Sourire
École Mgr-Richard
Polyvalente catholique anglaise de Verdun

●Enseignement privé
Collège Régina Assumpta

Dans le cadre de ce programme pilote, Tetra Pak fournit à près de 100 écoles des contenants et des sacs de plastique recyclables qui sont récupérés à intervalles réguliers. Les boîtes-à-jus, combinées à d'autres déchets de plastique, sont recyclées en planches synthétiques résistantes et durables, par Cascades Re-Plast inc.

Ce programme est une co-entreprise de Tetra Pak Inc. et de A. Lassonde & Fils Inc. de Rougemont (Québec).

TETRA PAK®

GRATUIT
CLINIQUE DE SÉCURITÉ
DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

- Plus de 40 points d'inspection vérifiés gratuitement.
- Rapport détaillé après chaque vérification.
- Permission aux clients d'assister aux travaux.

AUSSI
10% de réduction sur tous accessoires VOLVO en magasin et spécial sur pneus d'hiver Gislaved montés sur jante.
ESSAI SUR MODÈLE 1992. Bienvenue à tous les propriétaires VOLVO

JOHN SCOTTI AUTOMOBILES
4330, Jarry est, St-Léonard (près PIE-IX)
725-9394 Sur rendez-vous seulement.

THERMOPOMPE/CLIMATISEUR
UN CONFORT INÉGALÉ, DU BOUT DES DOIGTS



- Sans conduite d'air
- Silencieux
- Télécommande unique en son genre
- Efficacité énergétique
- Installation facile
- Confort assuré pour toute la maison

Garantie de 5 ans sur toutes pièces et main-d'oeuvre
Mr. SLIM MC CLIMATISEURS & THERMOPOMPES
MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

ECONO TECH
CONTACTEZ LE SEUL CENTRE DE THERMOPOMPES À RABAIS À MONTREAL
733-1414

Bois et materiaux de construction
SHEARER-BOCK (RUTHERFORD) INC.
50, STINSON ST-LAURENT 748-6161



Solde du mercredi 9 oct. au samedi 19 oct. 1991

SICO EN SOLDE



21,99$ les 4 litres LATEX INTÉRIEUR FINI MAT POUR PLAFONDS BLANC (160-115)* JUSQU'À DE RABAIS 6$
22,99$ les 4 litres LATEX INTÉRIEUR FINI MAT SATINÉ BLANC (160-110)* BASE PÂLE (160-301)** JUSQU'À DE RABAIS 7$
26,49$ les 4 litres LATEX INTÉRIEUR FINI PERLE BLANC (163-110)* BASE PÂLE (163-301)** JUSQU'À DE RABAIS 8$
26,99$ les 4 litres ALKYDE INTÉRIEUR FINI SEMI-LUSTRÉ BLANC (130-110)* BASE PÂLE (130-301)** JUSQU'À DE RABAIS 10$

SICO Ça change tout

* BLANC offert au prix indiqué ou moindre (4 litres); aussi offert dans chacune des 250 teintes pastel du système DÉCORAMA.
** BASE PÂLE offerte dans chacune des 520 teintes pastel du système COLORAMA 2000 moyennant un léger supplément.

MÉLAMINE 120 G. 5/8 po x 4 pi x 8 pi 21,95$ feuille

MONO BLANC CARTOUCHE 300 mL 3,89$ ch.

LIFE TIME FLEXTRA CARTOUCHE 300 mL 4,49$ ch.

20% de rabais sur tous les coupe-froid de marque climaloc

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Comme elles seront en vente bientôt, rassemblez vos épargnes.

Vous avez réussi à épargner? Bravo! Maintenant, faites vraiment fructifier vos épargnes... avec les Obligations d'épargne du Canada. Depuis 45 ans, elles sont le placement préféré de millions de Canadiens. Cette année, vous pouvez les acheter à leur valeur nominale à votre institution financière du jeudi 17 octobre au vendredi 1er novembre. Votre paiement peut être daté du 1er novembre, jour où vos obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

SÛRES. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. C'est un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.
ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS. Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.
TAUX D'INTÉRÊT GARANTI. Les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt avantageux, garanti pour une année entière.
DEUX TYPES D'OBLIGATIONS. Si vous choisissez l'obligation à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Si vous optez plutôt pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé par chèque ou sera versé directement à votre compte le 1er novembre de chaque année.

Faciles à acheter. Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada sont en vente au comptant dans la plupart des institutions financières. De plus, un grand nombre d'employeurs offrent à leurs employés la possibilité d'acheter des Obligations d'épargne du Canada à l'aide du Mode d'épargne sur le salaire. Informez-vous auprès de votre employeur.
Le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre. Le taux d'intérêt et la limite d'achat de cette année seront annoncés à la mi-octobre. Ces renseignements seront publiés dans les quotidiens et partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.
Les obligations de 1984 (émission S39) arrivent à échéance cette année. Les Obligations d'épargne du Canada de 1984 arrivent à échéance cet automne. Pour que votre argent continue à fructifier sans interruption, pensez à réinvestir dans la nouvelle émission, du 17 octobre au 1er novembre.
Rassemblez vos épargnes dès maintenant! Prévoyez acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada à partir du 17 octobre. N'oubliez pas : le 1er novembre est la date limite où vous pourrez acheter de nouvelles obligations à leur valeur nominale. La vente d'obligations peut toutefois être interrompue en tout temps.



Canada

Les Obligations d'épargne du Canada
Un moyen par excellence pour faire fructifier vos épargnes.

ACHETEZ-LES DU 17 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE

Le soir du meurtre, Benoît Proulx était très nerveux

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le soir du meurtre de l'étudiante France Alain, le 25 octobre 1982, le journaliste Benoît Proulx est seul à la salle des nouvelles de CHRC.

Arrive Christian Thibault, un journaliste occasionnel affecté à la couverture des incendies. Dans un «état d'excitation et d'énervement» que Thibault ne lui avait jamais vu, Proulx lui annonce qu'une «fille vient de se faire tuer» à quelques coins de rue de là.

Second témoin surprise de la poursuite, Thibault a entrepris sa déposition en après-midi, hier, au procès pour meurtre de Benoit Proulx au palais de justice de Québec. Jamais auparavant, le journaliste et conseiller en main-d'oeuvre n'avait témoigné sur l'affaire.

Ce soir-là, il passait par hasard à CHRC et n'y est demeuré que dix minutes. Mais il s'est immédiatement rendu compte que «quelque chose n'allait pas» chez le chef de pupitre Benoit Proulx.

Celui-ci précise à Thibault qu'il essaie d'avoir des détails sur le drame qui vient de se produire. Cependant, Thibault n'entend aucun balayeur d'ondes de la police qui, normalement, doit être continuellement en marche dans une salle de nouvelles.

«J'ai été surpris de sa réaction, a-t-il répondu hier au procureur de la Couronne, Me Robert Parrot. Normalement, les journalistes ne s'énervent pas pour un meurtre. J'ai senti que c'était un peu personnel parce qu'en tant que journalistes, ce genre de situation ne nous touche pas personnellement. Il n'était pas dans un état pour prendre un café et jaser...»

Le témoin, que des auditeurs connaissent aussi sous le pseudonyme de l'«Homme de six millions de souvenirs» ne s'est manifesté aux autorités policières qu'il y a quelques jours. «Pourquoi?» lui a évidemment demandé Me Parrot.

Les explications, en fait, sont aussi longues que le rappel des faits de 1982. Peu avant l'enquête du coroner de 1986, raconte-t-il, il apprend d'un cadre de CHRC que Benoit Proulx est considéré comme témoin important.

Il confie donc à ce cadre ce dont il a été témoin et ce dernier lui répond qu'il en parlera à l'enquêteur John Tardif. N'en ayant eu aucune nouvelle, Thibault conclu que ce n'est pas important et ne s'en préoccupe plus. «J'étais content, dans le fond, parce qu'aujourd'hui, je ne le fais pas avec énormément de plaisir...», a commenté Thibault.

Par la suite, il en parle aussi à un voisin enquêteur au Commissariat aux incendies de la ville de Québec. Après avoir accueilli à CHRC le témoin Paul-Henri Paquet, en février dernier, il se confie de nouveau à son amie et à son collègue Robert Thomassin. On se dit alors qu'il y a des «susceptibilités» à ménager à l'intérieur de la station et on se demande pourquoi en reparler, pour en venir à la décision de «laisser ça mort».

Mais le temps n'arrange pas les choses: «Ma conscience a shifté et a commencé à me faire comprendre que mon alibi qu'il n'y avait rien d'important ne tenait plus beaucoup.» C'est pourquoi, il y a quelques semaines, à la suite d'une conversation avec un autre collègue qui lui fait sentir l'importance de son témoignage, Thibault décide d'aller voir les policiers.

Le témoin est pourtant parfaitement au courant que ses collègues Gilles Laberge et Jean-Pierre Tanguay ont témoigné à l'enquête du coroner de 1986. Or, à eux, il ne dit rien.

Et pourquoi sait-il qu'à 20h15 précises, il se trouvait à CHRC, le 25 octobre 1982? C'est qu'il a conservé son agenda de cette année-là et qu'il a inscrit avoir travaillé jusqu'à 20 heures à son bureau de la commission scolaire qui l'employait.

Par ailleurs, au retour de sa marche du 25 octobre 1982, le témoin Paul-Henri Paquet a bien relaté un incident à son épouse.

C'est ce que celle-ci est venue déclarer au procès, hier.

Le lendemain, elle apprenait par les médias qu'un meurtre avait été commis près de la rue Myrand, à Sainte-Foy. À un certain moment, dans les années qui ont suivi, Rollande Paquet a été prévenue par son mari que les policiers téléphoneraient mais ceci ne s'est jamais produit.

Quant à Claude Frédette, un collègue de travail de M. Paquet, il a discuté du meurtre avec ce dernier quelques fois, dans les jours et les semaines qui ont suivi le drame. À plusieurs reprises par la suite, M. Paquet lui a dit que «quelque chose l'avait frappé et l'intriguait énormément».

Outre ces deux personnes et le journaliste Christian Thibault, sept autres témoins ont défilé à la barre, hier, dont quatre policiers de la sûreté municipale de Sainte-Foy. Dans son ambulance, Ross Drouin a reçu l'appel à 19h46 et, en moins de trois minutes, il était sur les lieux après avoir emprunté le boulevard Laurier, du Vallon, Quatre-Bourgeois, le chemin Sainte-Foy et la rue Belmont. À 19h53, France Alain arrivait à l'hôpital Laval.

La FAS se penchera sur un bureau fédéral élargi

■ La Fédération des affaires sociales (FAS) va poursuivre à compter du 20 octobre son congrès spécial ajourné vendredi dernier en raison de la durée des débats sur les réformes des structures de l'organisation syndicale.

Le congrès, dont les travaux reprendront du 20 au 22 octobre à Saint-Hyacinthe, sera suivi, du 23 au 25, d'une réunion du conseil fédéral de la FAS, qui se penchera sur les prochaines négociations dans le secteur public québécois.

Le millier de délégués qui se réuniront à nouveau devront se prononcer sur la création d'un «bureau fédéral élargi», chargé de mener les pourparlers avec le gouvernement, à partir du printemps prochain, dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Négociations

La direction de la FAS propose d'autre part de revoir le rôle des «groupes professionnels» (infirmières, employés de bureau, intervenants sociaux, etc.) et des «secteurs» (hôpitaux et CLSC notamment) dans les négociations. Des représentants syndicaux des «groupes» et des «secteurs» participeraient dorénavant aux séances de négociation.

Le congrès spécial élira aussi un nouveau vice-président chargé du secteur public en pleine expansion dans les services sociaux.

La FAS compte 100 000 membres, presque la moitié de l'effectif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

FRANCE

10 fois par semaine... c'est le grand service!

Air Canada offre le plus de vols sans escale vers l'aéroport Charles de Gaulle, à Paris: un vol quotidien. Branché non? De plus, elle dessert Nice trois fois par semaine. Et, sur tous ces vols, vous avez le choix de la Première classe, de la classe Affaires et du service Hospitalité[MD]. Le grand service et... sympa en plus!

Aéroplan[MC]



Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Air Canada

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie? le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider

(514) 229-3426

DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ÉLAN

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

SI C'EST PAS RUST CHECK C'EST L'ÉCHEC



RUST CHECK L'ANTIROUILLE

- ☑ UN TRAITEMENT ANNUEL EXCEPTIONNEL QUI PÉNÈTRE ET DISSIPE L'HUMIDITÉ DES JOINTS ET DES FISSURES OÙ LA ROUILLE CATASTROPHIQUE DÉBUTE.
- ☑ AJOUTE DES ANNÉES DE VIE À VOTRE VÉHICULE
- ☑ SE FAIT PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ ET REGARDEZ
- ☑ RECOMMANDÉ PAR aaa

PASSEZ VOIR LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

AMOS, 861, Rte 111 Ouest	732-4787
ANJOU, 6941, boul. Les Galeries D'Anjou	353-0010
ARTHABASKA, 990, boul. Bois-Francs Sud	357-8278
BOUCHERVILLE, 689, Marie-Victorin	655-4296
MERCIER, 127, St-Jean-Baptiste	691-1884
COATICOOK, R.R.#1	849-7464
DRUMMONDVILLE, 1350, rue Hébert	472-3361
EAST ANGUS, 133, rue Angus Sud	832-3928
FARNHAM, 1269, St-Paul Nord	293-4567
GATINEAU, 475, St-René Est	669-1724
HULL, 825, de la Carrière	771-7878
JOLIETTE, 543, Manseau	759-0251
LAC À LA TORTUE, 941, 94e Rue	538-1466
LAVAL, 1935, boul. des Laurentides	629-6333
LAVAL, 1266, St-Nicolas	321-3221
LONGUEUIL, 1005, Curé-Poirier Ouest	651-2123
MONTRÉAL, 3255, boul. Métropolitain Est	593-1493
GARAGE NELSON INC., 1100, boul. Décarie	481-5030
MAGOG, 385, rue Sherbrooke	843-4765
MONTRÉAL-NORD, 5051, boul. Industriel	852-1350
MONTRÉAL-NORD, 11052, boul. Pie-IX	326-0658
MONT-ROYAL, 3835, Jean-Talon Ouest	739-1793
PLESSISVILLE, 635, av. St-Louis	362-6345
PIERREFONDS, 16053, boul. Pierrefonds	696-7878
RAWDON, 3738, Queen	834-2791
REPENTIGNY, 1415, Notre-Dame	581-0810
SAINTE-AGATHE, 4720, Rte 117	326-6394
SAINT-CÉSAIRE, 791, Rte 112	469-3147
SAINT-ESPRIT, 122, rue Principale	839-3337
SAINT-HILAIRE, 105, montée des Trentes	467-3302
SAINT-HYACINTHE, 1080, des Cascades Est	771-8558
SAINT-JEAN, 270, Richelieu	346-1612
SAINTE-THÉRÈSE, 301, boul. du Coteau	435-2323
SHERBROOKE, 860, rue King Est	822-3033
SOREL, 1225, chemin des Patriotes	743-7270
VALLEYFIELD, 515, chemin Larocque	371-3611
VAUDREUIL, J.C. Transmission, 1512, St-Féréol	452-4509
VERDUN, 640, Gordon	769-2791
WINDSOR, 42, Saint-Laurent	845-4530

LES ATELIERS RUST CHECK D'UN OCÉAN À L'AUTRE

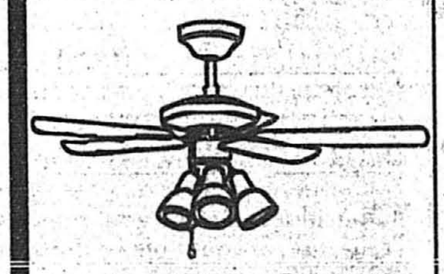
Econo BMRiste

avec les BMRabais de votre BMRiste

Prix BMR en vigueur jusqu'au 7 octobre 1991. Ces prix sont "Payez et Empportez".

VISA MasterCard

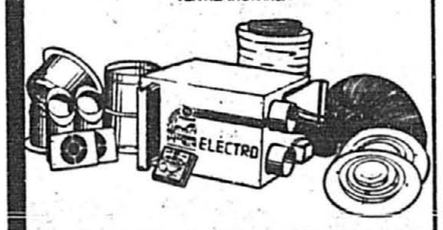
NADAR



60,99

Ventilateur "Mini-Designer"
Blanc - 3 projecteurs. 5 pales.
MD-905-5W-K63. 42" diam.

VENMAR VENTILATION inc.



449,99

Unité échangeur d'air ELECTRO avec contrôle
Contrôle excès d'humidité et condensation
(Pièces vendues séparément.) modèle EA-20100

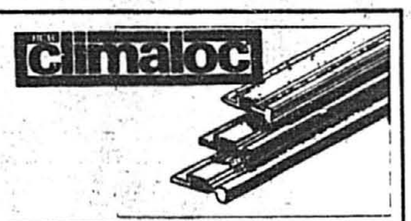
DOW

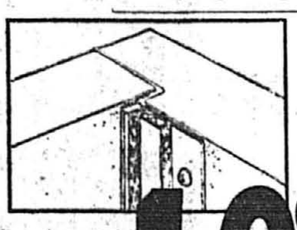


6,49

Styrofoam bleu SM
Type 4 - R-5. 1" x 2' x 8'

climaloc





10,99

Coupe-froid à ressort pour portes #10695
Fini blanc en vinyle décoratif

FIBERGLAS CANADA INC



21,99/sac

Isolant rose FIBERGLAS
R-12/15", 3 1/2" d'épaisseur.
Un sac couvre 99.9 pi.ca.

FIBERGLAS CANADA INC



19,99/sac

Isolant rose FIBERGLAS
R-20/15", 6" d'épaisseur.
Un sac couvre 54.9 pi.ca.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ou d'offrir des substituts.

MONTRÉAL

SHEARER BOCK-RUTHERFORD INC.
50, rue Stinson
748-6161

CENTRE DE RÉNOVATION St-ZOTIQUE INC.
2345, rue Saint-Zotique Est
725-9378

J.E. TREMBLAY LIMITÉE
2291, rue des Ormeaux
351-3410

NORMAN THOMPSON INC.
6750, boul. Léger
322-2585

ARMAND BRUNET & FILS LTÉE
48, av. Wolseley Nord
481-8127

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MAGNAN INC.
2461, rue Augustin-Cantin
931-2561

ENVIRONS DE MONTRÉAL

ERNEST BERGERON ET FILS INC.
500, Notre-Dame
Acton Vale
546-2761

D.N. RACINE INC.
2899, chemin de la Rivière
Athelstan
264-5533

F.W. JONES & SON LTD.
44, rue Dutch
Bedford
248-3323

J.C. PRUD'HOMME INC.
99, rue Principale
Châteauguay
692-9992

MARC ROUSSEAU LTÉE
520, boul. Labelle
Chomedey
688-1170

F.V. LALONDE INC.
25, route 338
Coteau Landing
267-3559

FLEURANT & FRÈRE INC.
328, boul. Curé-Labelle
Fabreville
625-0711

LACHUTE BMR
Route rurale n°2
Lachute
562-3707

CHARLES GODFRIND INC.
1156, route 344
L'Assomption
589-2201

PAUL BERTRAND INC.
1155, rue Joliette
Longueuil
674-3577

J.O. CARREAU INC.
1200, rue Girouard
Marieville
460-4419

GUÉNETTE & FILS LTÉE
550, boul. des Laurentides
Piedmont
227-2694-95

MARCEL BELLEVILLE INC.
90, av. du Moulin
Saint-Alphonse-de-Rodriguez
883-2244

G.M. DUFOUR INC.
1169, rue de la Montagne
Saint-Faustin
688-2052

RÉNOVATION MICHEL TREMBLAY INC.
7000, route 125
Chertsey
882-3636

GEO. H. DURAND LTÉE
210, rue Saint-Michel
Saint-Émilie-de-l'Énergie
886-3854

St-JEAN BMR
210, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean
359-1311

MATÉRIAUX J.C. BRUNET INC.
3639, chemin Oka
Saint-Joseph-du-Lac
472-7620

EUGÈNE MONETTE INC.
2650, chemin Doncaster
Val-David
322-3833

A. MIRON & FRÈRE INC.
135, rue du Marché
Valleyfield
373-8015

MATÉRIAUX MIRON INC.
230, boul. Monseigneur-Langlois
Valleyfield
373-7272

BMR ci beaucoup!

Séance publique d'information
Centre de services sociaux du Montréal métropolitain

Mardi le 5 novembre 1991
De 15h00 à 19h00
Holiday Inn Métro Centre (Richelieu)
Salles Gagnon et Lemieux
505 rue Sherbrooke est
Métro Sherbrooke

Au programme:

15h00: **Panel**
«Quelle sera la vraie place de l'usager dans la réforme du réseau de la santé et des services sociaux?»
Maurice Boisvert, Ministère de la santé et des services sociaux
Jean Francoeur, journaliste au journal Le Devoir
Me Michèle Lamquin-Ethier, Comité provincial des malades
17h00: Rapport des activités du conseil d'administration, bilan des activités du CSSMM et états financiers pour 1990-1991

Facilités d'accès pour les personnes handicapées

LES CENTRES DE JEUNESSE SHAWBRIDGE
Séance publique d'information

Les Centres de Jeunesse Shawbridge
9000, boulevard de l'Acadie
Montréal, Québec

Lundi, le 21 octobre 1991
17 h 30

Jean-Louis Charbonneau est trouvé coupable d'agressions sexuelles

■ Jean-Louis Charbonneau, 51 ans, a été trouvé coupable, hier, d'une série d'agressions sexuelles sur une adolescente de 13 ans qui avait été placée temporairement au centre d'accueil pour garçons de Bellefeuille, qu'il possède avec sa femme.

Au nom du ministère public, Me Josée Grandchamp, a expliqué au juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, que les gestes sur l'adolescente avaient été faits du 24 août 88 au 2 juillet 1989.

Le procès de Charbonneau a duré cinq jours au palais de justice de Saint-Jérôme. Un rapport d'avant sentence a été demandé; Me Grandchamp et l'avocat de la défense, Me Paul Réal Monette, feront leurs représentations sur sentence le 20 décembre.

Lors du procès, Charbonneau a tout nié, mais le juge Beaudoin a cru le témoignage de la victime, version qui fut en quelque sorte corroborée par des objets, dont un vibrateur, saisis par les policiers de la Sûreté du Québec au domicile de l'accusé à Bellefeuille, juste à côté de Saint-Jérôme.

L'adolescente s'est confiée à sa mère lors d'une visite chez elle. C'est la mère et un travailleur social qui ont alerté les policiers.

St-François
JARDINS DU BORD DE L'EAU



Mon taux 8 1/2 Mes frais 1%
165871-924

Voici la maison évolutive Mc Gill

Version "de luxe"
Semi-détaché avec garage
à partir de **89 900 $** (672 $/mois)
Infrastructures incluses
Agrégat sur les 4 cotés
Subvention de taxes municipales de la Ville de Laval jusqu'à 4 500 $

ANOBID CONSTRUCTION CORP.
580, rue de la Rosée
(face au 7960, boul. Lévesque E.)
Communiquez avec José DiBona
Tél.: 665-5425 ou 935-6499

SPORTS EXPERTS
SOLDE
SKI
BLITZ



Sports Experts vous offre la possibilité de vous équiper comme jamais! Les meilleures marques aux meilleurs prix. Impossible vous dites! Tout est possible durant la vente Ski Blitz. Laissez vous tenter!

• **Bottes NORDICA 580**
Hommes ou femmes
Notre prix cour. 199.99
129.99
70 $ de rabais



NORDICA

• **Bottes SALOMON SX 61**
Notre prix cour. 199.99
149.99
50 $ de rabais
NORDICA
ELAN

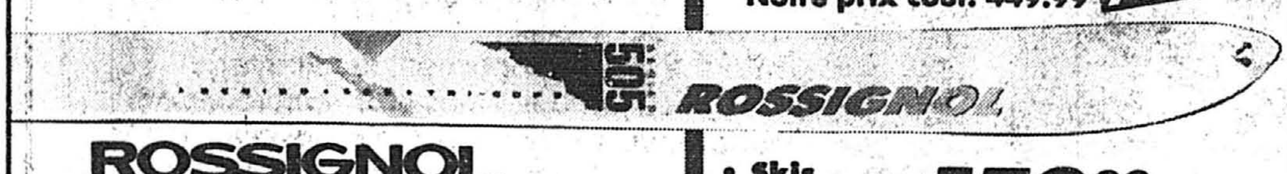


• **Ensemble de ski alpin**
Skis ELAN 535
Bottes NORDICA 427
Fixations MARKER M25
Notre prix cour. 359.99
90 $ de rabais
269.99
MARKER



• **Ensemble de ski alpin**
Skis HEAD Mirage
Bottes RAICHLE 87
Fixations TYROLIA 550
Notre prix cour. 449.99
379.99
70 $ de rabais

• **Ensemble de ski alpin**
Skis DYNASTAR TXP 798
Bottes NORDICA 482
Fixations MARKER M25
Notre prix cour. 449.99
349.99
100 $ de rabais



ROSSIGNOL
• **Skis ROSSIGNOL 505**
Notre prix cour. 199.99
99.99
100 $ de rabais

• **Skis ATOMIC ACS Extreme**
Notre prix cour. 199.99
159.99
40 $ de rabais

• **Skis K2 Performer**
Notre prix cour. 249.99
199.99
50 $ de rabais

20 à 60% de rabais
Sur tout le vêtement de ski*
FarWest Jones touch9
Difrani AUDVIK NEVICA Joff
EVF etirel
*Ensembles, blousons et pantalons seulement
Collection 90 - 91

Beloeil
185, boul. Sir Wilfrid Laurier
467-7201
Boucherville
Promenades Montarville
655-6003
Brossard
Mail Champlain
671-7275
Chambly
1617, boul. Périgny
658-0561
Chateauguay
279, boul. d'Anjou
691-5030
Longueuil
Place Longueuil
463-3452

St-Bruno
Les Promenades St-Bruno
653-1364
St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937
Ste-Julie
Centre Commercial Ste-Julie
649-0444
Sorel
Promenades de Sorel
746-1213
Valleyfield
277, rue Victoria
861-3182

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201,boul. les Galeries d'Anjou
353-9000
Place Versailles
355-2330
Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108
St-Léonard
Centre d'achats Boulevard
727-1344

sports experts

La Salle
Carrefour Angrignon
365-1286
Montréal centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914

St-Laurent
la Place Vertu
745-3202
Verdun
3901, rue Wellington
766-2900
Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751

Dorval
Galeries des Sources (Mall West Island)
683-8400
Jardins Dorval
631-3508
Pointe-Claire
Centre d'achats Fairview
694-8181

Joliette
50, rue Gauthier
756-1645
Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021
Ste-Dorothée
967, rue Hôtel de Ville
969-2000
Mascouche
3320, boul. Ste-Marie
474-6168
Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220
Rigaud
168, rue St-Pierre
451-4771

Rosemère
Galeries des Mille-Iles
437-1933
St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
St-Jérôme
408, Place du Marché
432-9777
Carrefour du Nord
432-9400
St-Sauveur
30, rue Goyer
227-4617
Ste-Adèle
Promenades Ste-Adèle
229-2812
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 19 octobre 1991.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

Une veuve poursuit l'hôpital Général de LaSalle

■ Une veuve poursuit l'Hôpital général de LaSalle pour n'avoir pas su détecter à temps l'infarctus que son mari était en train de faire.

Dans la poursuite qu'elle a déposée hier, Mme Corine Richardt Boyce réclame 150 000 $ de l'hôpital pour négligence.

M. Scott Brian Boyce, 43 ans, se rend à l'urgence de l'Hôpital général de LaSalle le 7 octobre 1990, vers 11 h 45. Il souffre de violentes douleurs à la poitrine.

Il explique son problème à un membre du personnel hospitalier, mais on le fait attendre. Au bout de quelques heures, il n'en peut plus et téléphone à sa femme pour lui dire qu'il revient à la maison.

La douleur semble s'atténuer durant la journée, mais elle reprend de plus belle dans la soirée. L'homme va s'étendre. Sa femme va le voir vers 21 h 30... Il ne respire plus. Urgence-Santé confirme son décès, 10 minutes plus tard.

Une enquête du coroner, tenue pour examiner les circonstances de ce décès, a recommandé, le 3 mai 1991, qu'un système de «triage» soit mis sur pied dans les urgences des hôpitaux pour identifier immédiatement les cas où les patients sont en danger de mort.

Le gymnase du centre Pierre-Charbonneau reste fermé

■ Le grand gymnase du centre Pierre-Charbonneau demeurera fermé jusqu'à ce que les ingénieurs aient pu déterminer la cause d'un accident survenu samedi et qui a entraîné la chute d'une poutre d'acier.

L'incident, qui n'a fait aucun blessé, est survenu quelques minutes après le départ des participants et spectateurs des Jeux du Service de prévention des incendies de Montréal, qui avaient rassemblé là 26 équipes de six pompiers et leurs partisans.

«On était à remonter la structure après en avoir enlevé les drapeaux lorsqu'un panier de basketball et la structure coulissante sur laquelle ils étaient montés se sont effondrés.»

Selon Josée Guy, surveillante d'activités au Centre, c'est le mouvement ainsi qu'une faiblesse encore inexpliquée dans le métal qui ont provoqué l'ouverture d'un anneau et la chute de la structure.

«Nous avons fermé le gymnase par mesure de sécurité et pour permettre aux experts de venir examiner aussi les cinq autres structures du genre qu'on y retrouve», explique Mme Guy, qui précise toutefois que la Palestre ainsi que les locaux adjacents, où se déroulent notamment les cours de ballet-jazz et de yoga, ainsi que les activités de la chorale, sont toujours ouverts. Les cours de conditionnement physique, qui ont habituellement lieu dans le gymnase, déménageront dans d'autres salles.

Accident mortel

Presse Canadienne

CHICOUTIMI

■ Un jeune homme a perdu la vie dans un accident de travail survenu hier matin à la hauteur du kilomètre 190 dans la Réserve faunique des Laurentides.

Jannick Simard, 19 ans, de Notre-Dame-de-Lorette, est mort écrasé quand la débroussailleuse sur chenilles qu'il opérait s'est renversée.

La Sûreté du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ont institué une enquête.

La vaccination contre la grippe peut coûter cher au gouvernement

Ce vaccin ne peut être administré que sous prescription médicale

FRANÇOIS FOREST

■ Le gouvernement du Québec a investi cette année 1,5 million dans son programme d'inoculation populaire contre la grippe, mais il lui en coûtera beaucoup plus pour l'administrer.

Le programme de prévention doit débuter le 1er novembre. Le virus de l'influenza, selon son habitude, apparaît début décembre; la distribution du vaccin doit donc s'effectuer auprès des vaccinateurs (sic) dans les prochains jours.

Techniquement, le ministère de la Santé et des Services sociaux a acheté l'an dernier 488 000 doses du vaccin anti-grippe, Flu-Viral de l'Institut Armand Frappier (IAF-BIOCHEM). Ce vaccin est vendu 2 $ l'unité au gouvernement qui le distribue aux vaccinateurs. À compter de la semaine prochaine, ce vaccin sera disponible, par le biais des Départements de santé communautaire, à tous les CLSC, polycliniques privées, médecins de cabinets pour protéger des «populations à risque».

C'est à ce moment qu'il n'en coûtera rien aux personnes de 65 ans et plus pour être immunisées contre les trois souches de la grippe, identifiées ainsi par l'organisation mondiale de la santé: les souches de Taiwan, Beijing et Panama.

Les personnes à risque sont, outre les personnes de 65 ans et plus, celles qui souffrent de maladies chroniques et pulmonaires, de cardiopathies et tous les préposés qui soignent et travaillent avec des résidents en centres d'accueuil et d'hébergement. «On pourrait inclure, indique le docteur Guy Elie de IAF, ceux qui travaillent en garderies.»

Cela dit, «cette vaccination publique» coûte beaucoup plus cher que l'on pense au Trésor québécois. Ce vaccin ne peut être administré que sous prescription médicale. Or l'acte médical, c'est-à-dire le salaire que retire le médecin pour innoculer la personne à risque, rapporte à l'omnipraticien 13,80 $ si la personne a moins de 70 ans; 1 $ de plus si elle dépasse 70 ans. Si l'on ajoute le coût du vaccin (2 $), le médicament administré revient à 15,80 $ ou 16,80 $.

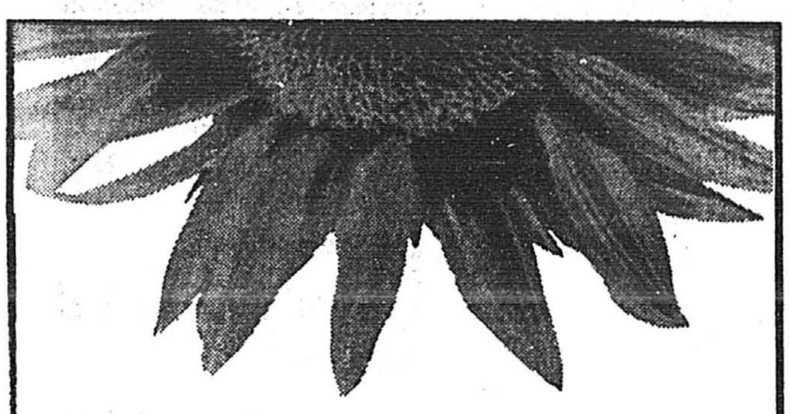
Si le médecin pose lui-même le geste de retirer le vaccin de la fiole et de l'administrer au patient (acte d'injection), il reçoit 1,75 $ de plus. Ce geste est rare, étant la plupart du temps délégué à l'infirmière.

Si le médecin doute de l'état de son patient, il peut effectuer un «examen ordinaire» avant de prescrire le vaccin: le coût de la consultation est établi alors à 27,50 $. S'il voit le patient pour la première fois, il peut imposer un «examen majeur» qui lui rapportera 50,80 $.

Cliniques privées

Ce programme d'immunisation est parallèle à celui des cliniques privées dont les médecins achètent le vaccin pour immuniser des personnes appelées à quitter le pays en tout temps ou qui veulent devancer tout simplement la période critique du mois de novembre. Dans ce cas cependant, pour toutes sortes de raisons pouvant inclure des frais d'aiguilles, de tampons ouatés, d'ouverture de dossier, de secrétariat, le coût de la vaccination, outre les frais médicaux reliés à la carte-santé, peut varier entre 5 $ et 25 $. Ces coûts sont souvent justifiés par le besoin de se doter d'appareils de conservation des vaccins.





SÉNÉGAL — CÔTE-D'IVOIRE
PORTUGAL

22 jours de 4 740$ à 4 835$ du 16 janvier au 7 mai 1992
par personne, ch. double — minimum 4 clients.
Inclus: Avion, hôtels (4 nuits Portugal, 7 nuits Sénégal, 8 nuits Côte-d'Ivoire), transferts, excursions guidées, taxes d'hôtel.
Taxe d'aéroport: Canada 40$/Sénégal 16$ non incluse.

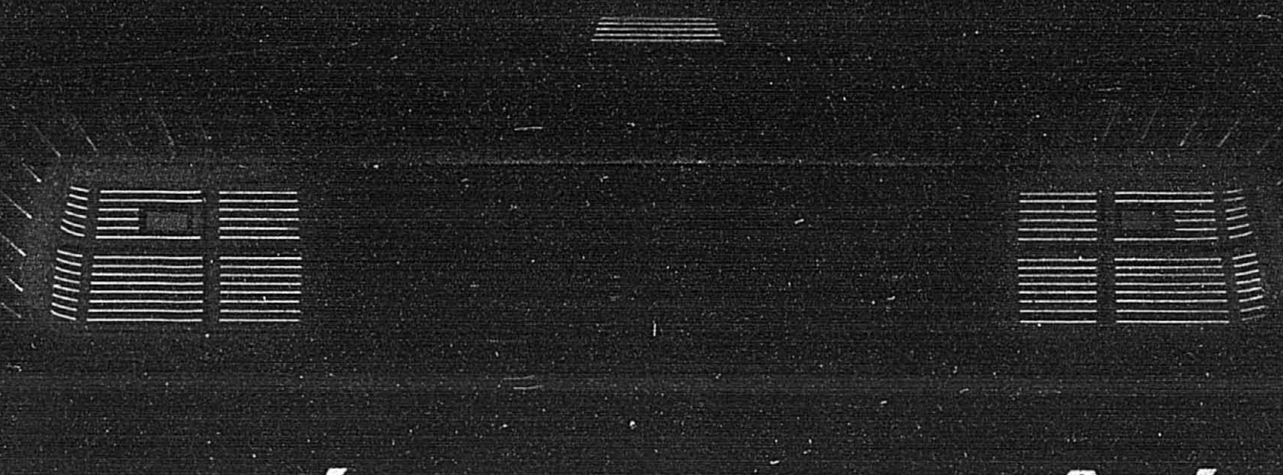
PORTUGAL

AVION + AUTO de 735$ à 781$ du 15 oct. au 18 fév. (sauf 9-26 déc.)
Inclus: 7 jours location de voiture cat. A, km illimités, assurances, exonération de dommages par collision, 1 nuit à l'hôtel Miraparque / Lisbonne, petit déjeuner. Voiture 7 jours additionnels: oct. 97$, nov.-mars. 59$ par pers.

Girasol
Contactez votre agent de voyages.

TAP AIR PORTUGAL
Permis du Québec

TOYOTA



DES IDÉES BIEN ARRÊTÉES SUR LES PRIX.



Entretien des freins
69,95$ taxes en sus

Halte là, propriétaires de Toyota!
N'attendez pas que vos freins jettent les hauts cris et passez plutôt chez votre concessionnaire Toyota participant. Lui seul peut vous offrir le service de qualité et les pièces d'origine Toyota... à un prix qui vous laissera sur place!
69,95 $ pour l'inspection, le nettoyage, la vérification des freins et le remplacement des plaquettes avant OU le nettoyage, la vérification des freins et le remplacement des sabots ou plaquettes de freins arrière.
Une bonne idée bien arrêtée.
Seulement jusqu'au 30 novembre chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA SERVICE DE QUALITÉ
TOYOTA PIÈCES D'ORIGINE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350	BROSSARD Brossard Toyota 445-0577	CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-0411	REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540	CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191	ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171	MONTRÉAL St-Laurent Lexus Toyota 747-9811	LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	POINTE-AUX-TREMBLES Pointe-aux-Trembles Toyota 640-1474	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373	VALLEYFIELD G. Couillard Automobile 373-0850	TERREBONNE Automobiles L.G. Lavallée 471-4117	MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411	POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444								

Tu m'épateras toujours Toyota.

Votre concessionnaire TOYOTA

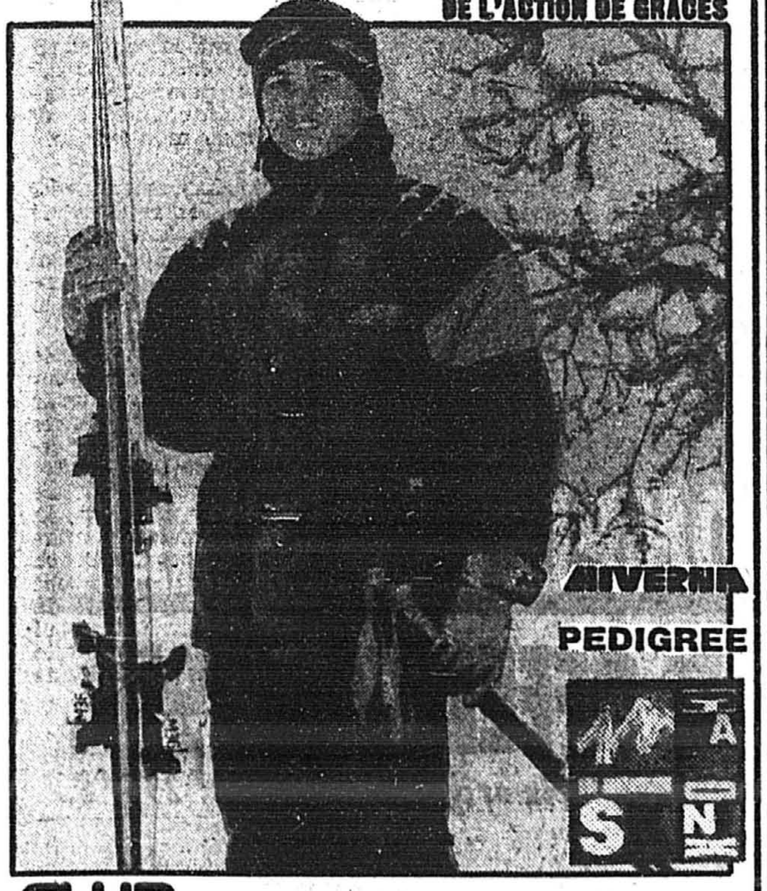
ENSEMBLE DE NEIGE
POUR GARÇONS SPORTIFS ET CHICS

Les garçons de tailles 8 à 18 ans qui s'intéressent à leur tenue vestimentaire et qui aiment les vêtements qui s'harmonisent à leur personnalité trouveront au CLUB GARÇONS une superbe collection d'ensembles de neige deux-pièces, tels que HIVERNA, CHAMONIX ET PEDIGREE dans de fascinants agencements de couleurs.

CHAMONIX	prix courant 139,95$	Spécial 109,99$
Kiffil de HIVERNA	prix courant 210,00$	Spécial 169,99$
Pro-Style de PEDIGREE	prix courant 165,00$	Spécial 119,99$

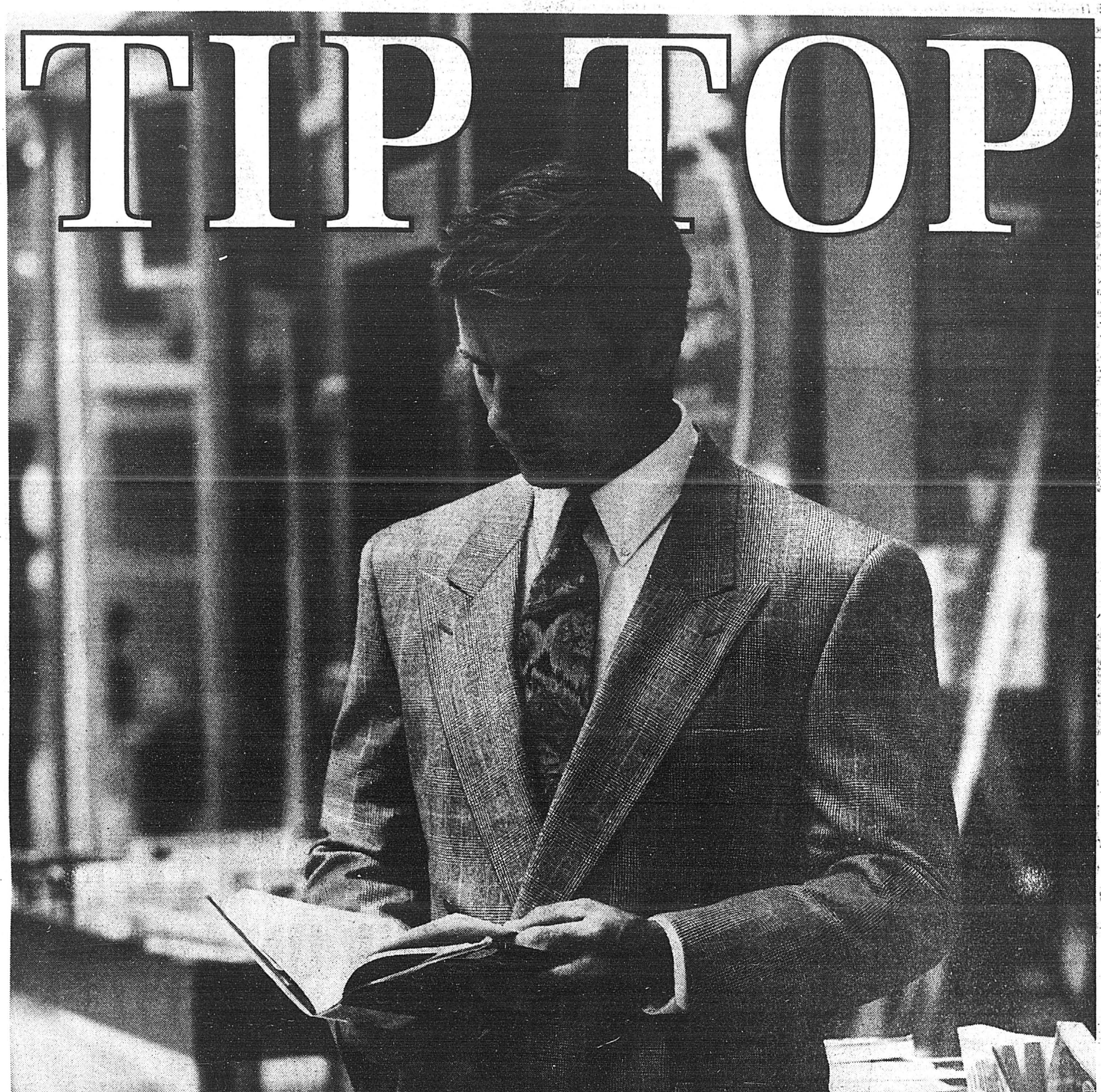
Nous avons également un grand choix de vêtements et d'accessoires, tels que pantalons, chemises, chandails, blousons, paletots, vestons sport, chemises sport, tuques, chapeaux, gants, mitaines, cache-cou

OUVERT LUNDI, JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES



CLUB GARÇONS ...où la mode est un jeu d'enfants

- Carrefour Laval 681-9213
- Promenades St-Bruno 461-2831
- Centre Laval 668-6292
- Plaza St-Hubert (2ème étage Sauvé) 273-6392
- Palce Rosemère 435-6160
- Galeries de la Capitale 418-628-5569
- Galeries d'Anjou 351-6810
- Carrefour Angrignon 365-1070
- Galeries Joliette 752-0960
- Fairview-Pte-Claire 694-9060



ÉCONOMISEZ 100 $ SUR N'IMPORTE QUEL COMPLET LEISHMAN

DE NOTRE COLLECTION CLASSIQUE, MAINTENANT OFFERT À 299,99 $.

Nouveaux complets Wm. H. Leishman pure laine pour l'automne, de style croisé ou à simple boutonnage. Prix orig. 400 $, maint. 299,99 $.

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1909

Votre satisfaction est garantie ou votre argent vous sera remis. Si n'importe quel vêtement de Tip Top Tailors ne répond pas à vos attentes, nous ferons le nécessaire afin d'assurer votre entière satisfaction.

Non disponibles chez - Carrefour Langelier

Sirros souhaiterait que la Loi sur les Indiens ne s'applique plus au Québec

Le ministre délégué aux affaires autochtones indique que rien n'empêche le Québec de reconnaître une certaine autonomie aux autochtones

BRUNO BISSON

■ Le ministre délégué aux affaires autochtones, M. Christos Sirros, affirme qu'il serait «souhaitable» que la Loi sur les Indiens ne s'applique plus aux autochtones du Québec afin de resserrer les relations entre son gouvernement et les Amérindiens et Inuit.

Au cours d'un entretien qui a suivi le lancement d'un document de réflexion devant mener à une politique gouvernementale globale en matière autochtone, M. Sirros a déclaré à *La Presse*, hier, que rien, pas même la constitution canadienne, n'empêche le Québec de reconnaître une certaine autonomie politique aux autochtones.

«Nous pourrions signer des ententes, même dans le cadre actuel de la constitution, et le gouvernement fédéral pourrait soustraire tous les autochtones du Québec, ou seulement les nations qui le désirent, de l'application de la Loi sur les Indiens», a déclaré M. Sirros.

En rappelant l'exemple des Cris et des Inuit qui vivent depuis 1975 sous le régime de la Convention de la baie James, M. Sirros a toutefois insisté sur la nécessité de définir ce que représente le concept d'«autonomie politique» aux yeux des autochtones.

Il a ainsi invité les leaders autochtones à être «conséquents» dans leurs revendications en participant au processus de discussion dont il révélait, hier, les grandes lignes.

Dans son document de réflexion, rendu public en présence d'une vingtaine de chefs amérindiens et de maires de villages Inuit, le ministre Sirros s'est fait l'apôtre d'une «révolution tranquille» autochtone.

Cette révolution, estime-t-il, passe par l'élaboration d'une politique globale axée sur l'autonomie gouvernementale, mais qui tiendrait compte des intérêts mutuels des non-autochtones et des nations amérindiennes et inuit.

Concrètement, le ministre Sirros souhaite que les autochtones et les non-autochtones s'entendent sur un partage des ressources du territoire québécois, plutôt que de se disputer la propriété des terres.

Plusieurs nations amérindiennes négocient depuis de nombreuses années des ententes territoriales avec le gouvernement du Québec. Or, ni l'une ni l'autre de ces deux parties ne possède le pouvoir de sceller une entente territoriale sans que soit éteint le droit autochtone aux terres, en vertu de la politique fédérale sur les revendications territoriales. Une condition que les autochtones rejettent d'emblée.

Cette impasse ne pourra être contournée que par une réforme constitutionnelle. Mais dans l'intervalle, souhaite M. Sirros, le Québec pourrait se doter d'une politique claire pour éviter le développement d'autres conflits comme celui d'Oka en prévoyant, notamment, des mécanismes de règlement politiques.

L'initiative du Secrétariat aux Affaires autochtones n'a pas soulevé l'enthousiasme des leaders autochtones présents.

Un consultant en matière de droits autochtones, M. Bernard Cleary, a résumé les craintes de plusieurs d'entre eux en estimant que le temps est peut-être mal choisi pour ouvrir la question autochtone à l'ensemble de la population du Québec.

Selon lui, «il aurait d'abord fallu créer un terrain fertile à la discussion» en sensibilisant la population aux problèmes des autochtones, la crise d'Oka et la controverse entourant le projet Grande-Baleine étant encore trop présentes à la mémoire des non-autochtones.

L'allocution du ministre s'est d'ailleurs déroulé en l'absence notable de tout représentant des Cris et des Mohawks.

Ces derniers refusent de participer à toute discussion sans la présence du gouvernement fédéral alors que les Cris respectaient pour leur part une résolution de boycott entérinée en mai par l'Assemblée des Premières Nations.

Le vice-président du Grand conseil des Cris, M. Diom Saganash, s'est d'ailleurs dit surpris, hier, de la présence d'une vingtaine de chefs autochtones à la conférence du ministre.

«Nous nous étions pourtant entendus pour boycotter les travaux du gouvernement du Québec en mai et cette position a été réitérée la semaine dernière à Montréal», a dit M. Saganash.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
56145288
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse



M. Konrad Sioui PHOTO REUTER

Konrad Sioui quitte l'Assemblée des Premières Nations

BRUNO BISSON

■ Le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations (APN) pour le Québec et le Labrador, M. Konrad Sioui, quitte son poste pour présider le comité qui élaborera la position des autochtones dans le débat constitutionnel, et dont le rapport sera déposé en juin 1992 devant les chefs amérindiens de tout le pays.

La nouvelle, publiée hier par le quotidien Le Soleil, et qu'a confirmée M. Sioui, n'a pas surpris les observateurs de la scène amérindienne interrogés par *La Presse*, qui s'entendent pour dire que la contestation allait grandissant dans les rangs des chefs élus du Québec.

Ouvertement contesté par les Mohawks et les Cris, souvent pris à partie par son éternel adversaire, le chef Huron Max Gros-Louis et considéré comme trop «Blanc» par quelques leaders autochtones traditionalistes, M. Sioui courait de fortes chances d'être battu lors des élections prévues pour novembre, selon des sources proches de l'APN qui ont requis l'anonymat.

M. Sioui n'avait d'ailleurs été élu qu'au terme d'un quatrième tour de scrutin lors du dernier renouvellement de son mandat, en 1988.

Le comité constitutionnel que présidera M. Sioui tiendra des audiences d'un bout à l'autre du pays dans le cadre du processus parallèle aux travaux de comité parlementaire Castonguay-Dobby, comme le préconisait le chef national de l'APN, M. Ovide Mercredi.

Ce dernier aurait insisté auprès des chefs amérindiens du pays pour que ce soit un Québécois qui préside ce comité car il semble que l'APN considère le Québec comme la plaque tournante du débat actuel sur la constitution.

M. Sioui n'aurait toutefois pas été le premier choix du chef national qui pressentait l'actuel vice-président du Grand conseil des Cris, M. Diom Saganash pour présider aux travaux du comité. M. Saganash a toutefois décliné l'invitation.

Le successeur de Konrad Sioui, qui quitte son poste après six ans de travail, sera désigné lors de la rencontre annuelle des 11 Grands chefs du Québec et du Labrador qui se tiendra à Montréal les 6 et 7 novembre prochains.

Le chef Max Gros-Louis a confirmé, lundi, qu'il a été approché pour succéder à M. Sioui, et l'ex-vice-président du conseil atikamek-montagnais, M. Ghislain Picard, a confirmé à *La Presse*, hier, qu'il poursuivra sa réflexion jusqu'à la fin de la semaine.

LE SUPER SOLDE DE BIJOUX ET MONTRES

Rabais jusqu'à 60% SUR UN CHOIX DE BIJOUX

OR, DIAMANTS ET PIERRES PRÉCIEUSES! MAINTENANT OFFERTS À DES RABAIS ALLANT JUSQU'À 60% SUR NOS BAS PRIX COURANTS.

Rabais jusqu'à 40% SUR UN CHOIX DE MONTRES

DES MONTRES DE MARQUES RÉPUTÉES, DES MODÈLES CLASSIQUES OU SPORT, POUR LES HOMMES ET LES FEMMES, SOLDÉS JUSTE À TEMPS POUR LES FÊTES.

Boutiques Bijouteries

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

Distribution aux Consommateurs: c'est DAC!

HÂTEZ-VOUS AFIN DE PROFITER D'UN MEILLEUR CHOIX!
Dans la limite des stocks disponibles.
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.

MONTRÉAL: 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est • Place Frontenac • 2565, rue Masson • 4485, Jean-Talon Est • 4655, rue Jean-Talon Est • 9235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Place Versailles • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alexis-Nihon • Mail Cavendish • 1439, rue Bleury • Plaza Côte-des-Neiges • 1466, boul. Sauvé • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 8371, boul. Newman • Mail West Island • 3066, boul. St-Charles • 6321, autoroute Jean-Lesage RIVE-SUD DE MONTRÉAL: Centre Jacques-Cartier • 2930, chemin Chambly • 457, boul. Taschereau • Mail Champlain LAVAL: 3370, boul. St-Martin • Place des aubaines • Carrefour Laval EN PROVINCE : • Brossard • Île-Perrot • Joliette • Longueuil • Repentigny • Rosemère • Sherbrooke • Ste-Thérèse • St-Bruno • St-Eustache • St-Jean • St-Jérôme

Célébration du
40 ème anniversaire d'Olivetti

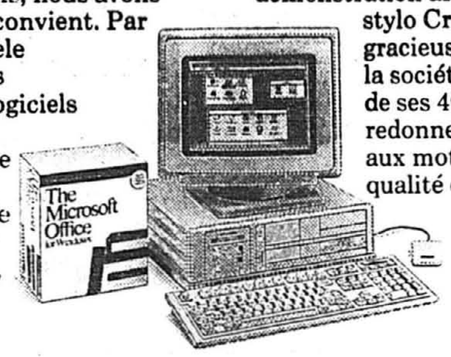
Grâce à Cross,
et pour la première
fois en 40 ans,
une plume Cross pour
les clients d'Olivetti !



Vous vous en voudrez de manquer une pareille occasion ! Allez tout de suite voir un des concessionnaires Olivetti participants entre les 1er septembre et 31 octobre... et faites partie de la fête !

Vous cherchez des performances, une versatilité, une qualité prix ? Quels que soient vos besoins, nous avons le système qui vous convient. Par exemple, notre modèle M380-40 incluant les caractéristiques et logiciels suivants : 4 Mo de mémoire vive, disque rigide de 120 ou 210 Mo, disque souple de 1.44 Mo, contrôleur vidéo VGA+, souris, clavier, MS-DOS 5.0 avec Windows 3.0 et outils de productivité pour la bureautique «Microsoft Office». Ceci n'est qu'une des nombreuses configurations offertes à prix spécial.

Ne manquez pas de téléphoner dès aujourd'hui pour votre démonstration afin de recevoir un stylo Cross, offert gracieusement par Olivetti, la société qui a su au cours de ses 40 ans au Canada redonner un nouveau sens aux mots fiabilité, qualité et service.



Téléphonez dès aujourd'hui au :
1-800-387-9663

olivetti

Microsoft et Cross sont respectivement les marques de commerce appartenant à des sociétés différentes.

La Ville de Montréal et ses cols bleus reprennent les négociations

FRANÇOIS BERGER

■ Les négociations rompues le week-end dernier devraient reprendre aujourd'hui entre la Ville de Montréal et le syndicat de ses 5000 cols bleus.

À la suite d'une rencontre lundi au bureau du conciliateur du ministère québécois du Travail, chargé de rapprocher les parties, le syndicat et les représentants municipaux ont passé la journée et la soirée d'hier à préparer un «calendrier de négociations». Les pourparlers devraient reprendre dès aujourd'hui sur les questions restées en suspens au moment de la rupture, samedi soir, du blitz de négociations entrepris depuis le 25 septembre.

Les cols bleus, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, affilié à la FTQ), avaient annulé une grève de trois jours prévue pour la semaine dernière afin de donner une chance à ce blitz de négociations. Mais, devant la rupture des pourparlers, ils ont déposé cette semaine un nouvel avis de grève, le seizième depuis février, pour les 21, 22 et 23 octobre.

Le sort de 600 griefs déposés par le syndicat avait provoqué la rupture. La Ville conteste la validité de certains griefs parce que les délais ont été dépassés, mais le syndicat exige que ces griefs soient reçus. Ce sera le premier point de discussion aujourd'hui. Les négociations se poursuivront sur le régime de retraite des employés et sur la création par la Ville de sociétés paramunicipales.

Une fois ces questions réglées, les négociations pourront débuter sur le fond du litige qui oppose la Ville à ses cols bleus. Ces derniers réclament l'instauration de la semaine de travail de 35 heures sur quatre jours, tandis que la Ville s'en tient à 37 heures et demie sur cinq jours. L'augmentation salariale pour 1991 est également débattue, la Ville offrant cinq p. cent.

De plus, les négociations doivent porter sur le prolongement en 1992 de la convention collective de travail qui vient à échéance le 31 décembre prochain. La municipalité a offert une hausse salariale de deux p. cent pour l'an prochain, à l'ensemble de ses 13 000 employés.

Autant le syndicat que la Ville se sont déclarés hier «prêts à négocier». Mais le problème des griefs et quelques autres points doivent être réglés «en premier lieu», a indiqué M. Jean Lapierre, président du syndicat des cols bleus.

Entre-temps, les syndiqués vont «démontrer leur mécontentement à tous les niveaux», a promis hier M. Lapierre. Une vingtaine de syndiqués ont d'ailleurs manifesté très bruyamment hier matin, à 6 h, devant la résidence du maire Jean Doré dans le centre-ville. Ils ont utilisé de puissants haut-parleurs diffusant de la musique tapageuse et une syndiquée a été arrêtée par la police pour avoir «troublé la paix».

Qu'il s'agisse de grèves ou d'autres moyens de pression, «tout est possible», a déclaré M. Lapierre. Certains événements pourraient être perturbés, comme par exemple la Conférence des grandes villes du monde, qui se tiendra à Montréal la semaine prochaine.

Un porte-parole de la Ville, M. Michel Gohier, a indiqué hier que les actes de vandalisme contre les installations municipales avaient repris après une accalmie de deux semaines. Des incendies mineurs ont été allumés sur trois lieux du service des travaux publics et des vitres ont été fracassées dans quelques édifices municipaux. La direction du syndicat s'est déjà dissociée de tels gestes.

Outre les négociations difficiles avec ses cols bleus, la Ville se retrouve actuellement en arbitrage avec les pompiers sur la question de la hausse des salaires cette année. À l'offre de cinq p. cent de Montréal, les pompiers opposent une demande d'augmentation de 13 p. cent.

La municipalité devra d'autre part entreprendre des négociations, début décembre, avec le syndicat de ses 4000 cols blancs en vue de modifier leur contrat de travail qui vient à échéance à la fin de 1992. Les cols blancs devront accepter une hausse salariale de deux p. cent en 1992, a averti la Ville.

Les dirigeants municipaux devront aussi entrer en pourparlers avec les contremaîtres et les professionnels pour le renouvellement de leurs contrats de travail en 1992.

Les Travailleurs canadiens de l'auto (TCA) réclament le maintien des ateliers Angus

FRANÇOIS BERGER

■ Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), qui représente depuis peu des ouvriers du rail, entend empêcher la fermeture des ateliers Angus dans l'Est de Montréal en faisant pression sur les compagnies de chemin de fer qui viennent d'entamer avec leurs employés les négociations pour le renouvellement des contrats de travail.

Le président des TCA, M. Bob White, s'est rendu hier matin au siège social de CP Rail, à la gare Windsor à Montréal, pour déposer officiellement les demandes syndicales des 7000 wagonniers que les TCA représentent depuis un an. Il s'agit des ouvriers qui réparent et rénovent les wagons de chemin de fer des grandes entreprises ferroviaires Canadien Pacifique (CP), Canadien National (CN) et Via Rail. Leurs conventions collectives de travail viennent à échéance le 31 décembre prochain.

Les mêmes demandes syndicales ont été déposées hier après-midi au CN et le seront ce matin chez Via.

«Nous nous objectons à la fermeture des ateliers Angus, c'est une priorité dans les négociations avec CP», a indiqué hier M. Claude Ducharme, directeur québécois des TCA. Ces derniers représentent 200 des 900 employés des ateliers Angus qui doivent être licenciés le 3 janvier prochain par CP Rail. La compagnie a dit connaître un problème de surcapacité au Canada et a annoncé le 16 septembre la fermeture définitive les ateliers vieux de cent ans dans l'Est de Montréal.

Dans les négociations avec CP, le maintien des ateliers Angus constitue le tout premier point des discussions, a précisé M. Ducharme. «Nous en faisons une demande prioritaire» dans les négociations, a-t-il dit en assurant que les travailleurs d'Angus ont l'appui de tous les employés syndiqués de CP Rail au Canada.

Le président Bob White a indiqué que l'annonce de la fermeture n'a fait qu'«alimenter l'incertitude et ajouter au climat de négociation déjà agité».

Les TCA font partie d'un front commun de tous les syndicats du rail du Québec, qui ont mis sur pied un «comité de survie», coordonné par la Fédération des travailleurs du Québec, pour sauver les ateliers Angus.

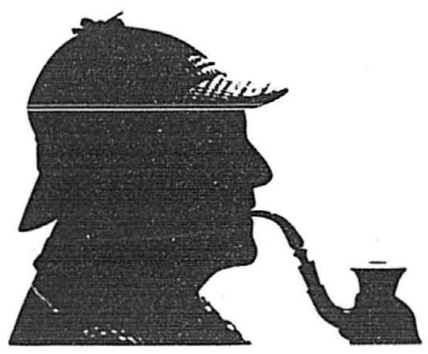
Les demandes déposées par les TCA auprès des directions de CP, CN et Via comprennent l'indexation des salaires au coût de la vie, une clause dont bénéficient déjà 90 p. cent des 170 000 membres de ce syndicat pancanadien.

En plus de l'indexation, le syndicat réclame une hausse «substantielle» des salaires, a dit un porte-parole sans dévoiler de chiffre précis. D'autres demandes concernent la sécurité d'emploi, les avantages sociaux, la retraite anticipée et la santé et sécurité au travail.

Le syndicat des TCA, présent dans l'industrie de l'automobile et celle de l'aérospatiale, entend appliquer aux compagnies de chemin de fer la même stratégie utilisée dans les négociations avec les grands constructeurs d'automobiles. C'est ainsi que le syndicat va choisir parmi les trois compagnies de chemin de fer une entreprise «cible», où les résultats de la négociation serviront de base au règlement des contrats dans les autres entreprises.

Les compagnies de chemin de fer ont d'autre part commencé la semaine dernière des négociations avec leurs 13 000 cheminots membres de la Fraternité des préposés à l'entretien des voies (FPEV). Ce syndicat réclame une hausse salariale de 7 p. cent pour chacune des années d'un contrat de deux ans s'échelonnant jusqu'à la fin de 1993. Il réclame également une clause d'indexation des salaires au taux d'inflation.

MON CHER WATSON...
J'AI ENFIN *trouvé* !



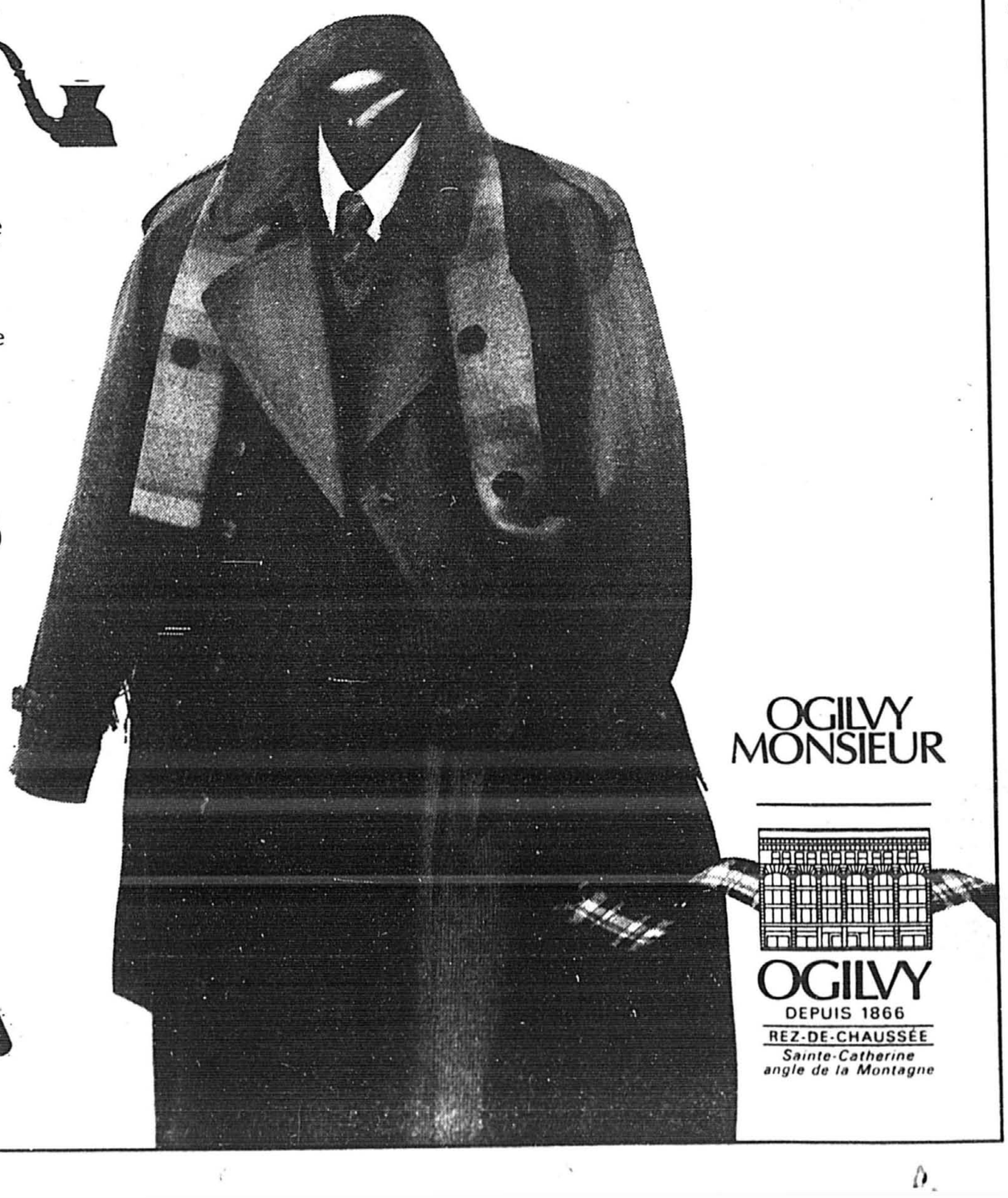
SHERLOCK

◆

S'offrir ce qu'il y a de mieux pour affronter l'hiver, ce n'est pas un crime !

Menez votre enquête dès aujourd'hui, elle vous conduira assurément chez OGILVY MONSIEUR qui vous offre ce magnifique paletot Bugatti chaudement doublé (doublure amovible) à devant droit ou croisé.

450$ et plus



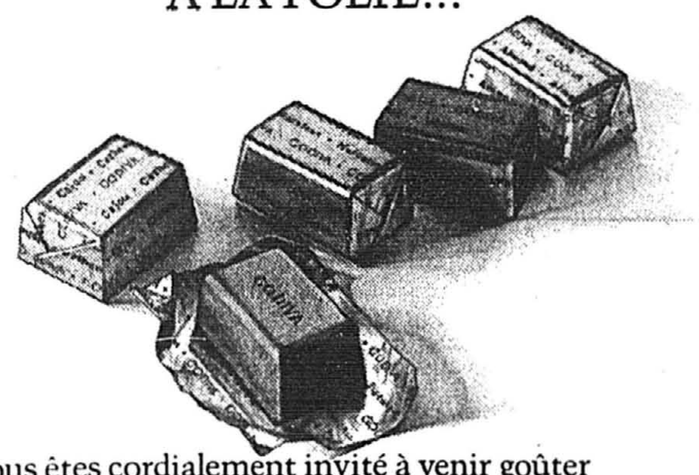


OGILVY MONSIEUR

OGILVY
DEPUIS 1866
REZ-DE-CHAUSSÉE
Sainte-Catherine angle de la Montagne

GODIVA

SI VOUS AIMEZ LES NOIX
À LA FOLIE...



vous êtes cordialement invité à venir goûter à notre nouvelle collection de mousses aux noix à la boutique Godiva la plus proche.

Venez à la boutique Godiva et goûtez à notre toute nouvelle mousse aux noix truffée de noix de cajou, pistaches, noix de Grenole, amandes ou noisettes. C'est une symphonie de noix et de chocolats à croquer. Alors, offrez-vous une petite folie !

Du 9 au 14 octobre, Godiva offre des échantillons à titre gracieux.

GODIVA
Chocolatier

Rockland Centre
Ville Monte-Royal
738-3766

OGILVY
1307 Rue Ste-Catherine Ouest
842-7711 (x373)

© 1991 Godiva et Gold Ballotin sont des marques de commerce enregistrées.

CHOCOLATIER

Du nouveau en 92!

La gamme Jeep et Eagle est arrivée!

• Remises de lancement allant jusqu'à 750 $*

ou

• Taux de crédit du fabricant**



Jeep Cherokee

Taux de crédit du fabricant ou **750 $** de remise

- Système de 4 RM convertible à la volée
- Moteur grand rendement de 4 L – le plus puissant de sa catégorie – en option
- Freins antiblocage aux quatre roues en option



Eagle 2000 GTX

Taux de crédit du fabricant ou **750 $** de remise

- Routière à technologie de pointe
- Transmission intégrale et freins antiblocage en option pour une traction et une maîtrise de la route améliorées



Eagle Talon

Taux de crédit du fabricant ou **500 $** de remise

- Transmission manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Performance d'un double arbre à cames en tête à 16 soupapes avec option de turbo à échangeur thermique
- Transmission intégrale et freins antiblocage en option pour une traction supérieure



Jeep YJ

Taux de crédit du fabricant ou **500 $** de remise

- Moteur le plus puissant de sa catégorie
- Système de 4 RM convertible à la volée
- Remise ou taux de crédit également offerts sur les pick-up Comanche

plan de protection au choix du client

7/115 groupe motopropulseur ou **3/60** pare-chocs à pare-chocs

Encore une première dans l'industrie : la garantie au choix du client. Choisissez entre la garantie de base accompagnée d'une garantie de 7 ans/115 000 km sur le groupe motopropulseur, ou la garantie de 3 ans/60 000 km pare-chocs à pare-chocs. Dans les deux cas, il n'y a pas de franchise.

Eagle Vista
Eagle Summit

Taux de crédit du fabricant ou **600 $** de remise



La toute nouvelle familiale

Eagle Summit à partir de 12 919 $

- La seule familiale compacte avec porte coulissante de type fourgonnette
- Banquette arrière amovible
- Transmission intégrale et freins ABS en option

1991 Mois de la qualité au Canada

Jeep.

Eagle

L'Avantage Jeep et Eagle

MONTRÉAL
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551

Le Cartier Jeep Eagle Inc.
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611

La Salle Jeep/Eagle
La Salle 595-5995

À Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400

RIVE SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065

Automobiles de St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901

Grégoire Jeep/Eagle Ltée
St-Jean sur le Richelieu 348-6835

André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Automobiles Sega Inc.
St-Bruno 653-3333

RIVE NORD
Auto Voisin Inc.
Laval 668-9222

Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491

Excellence Jeep/Eagle
St-Eustache 491-5555



Répartez au volant d'un véhicule Jeep ou Eagle neuf dès aujourd'hui !

*Les transactions sont soumises à l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la livraison d'un véhicule neuf à partir des stocks existants d'un concessionnaires Chrysler Canada Ltée entre le 1er octobre 1991 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. L'offre de financement exclut les flottes de véhicules et les véhicules loués au détail. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'enregistrement. Les véhicules de location au détail ont droit aux remises en argent seulement. Des taux spéciaux de location, en alternative aux remises, sont disponibles pour des modèles sélectionnés. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peuvent être combinées avec d'autres. **Les remises sont offertes en alternative aux offres de financement. Les remises sont une offre de durée limitée. L'achat et la livraison doivent être faites à partir des stocks existants d'un concessionnaire entre le 1er octobre 1991 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peuvent être combinées avec d'autres offres précédentes ou à venir. Les véhicules au détail sont admissibles. Ces offres sont mutuellement exclusives et s'appliquent à des achats pour usage personnel seulement. Voir un concessionnaire pour les détails.

«Il y a un Fauteuil gagnant sur chaque vol.»

Voyagez avec Air Canada entre le 14 octobre et le 8 décembre 1991.

C'est tout ce que vous avez à faire pour avoir une chance d'être assis dans le Fauteuil gagnant. Il y a un gagnant à bord de chacun de nos vols qui décolle au Canada.

Plus de 18 000 gagnants!*

Air Canada effectuera, au Canada, plus de 18 000 vols durant les 8 semaines de cette promotion. Il y aura donc autant de passagers gagnants.

Des billets d'avion, des certificats de voyage, des forfaits-vacances et jusqu'à 1 million de milles Aéroplan[MC].

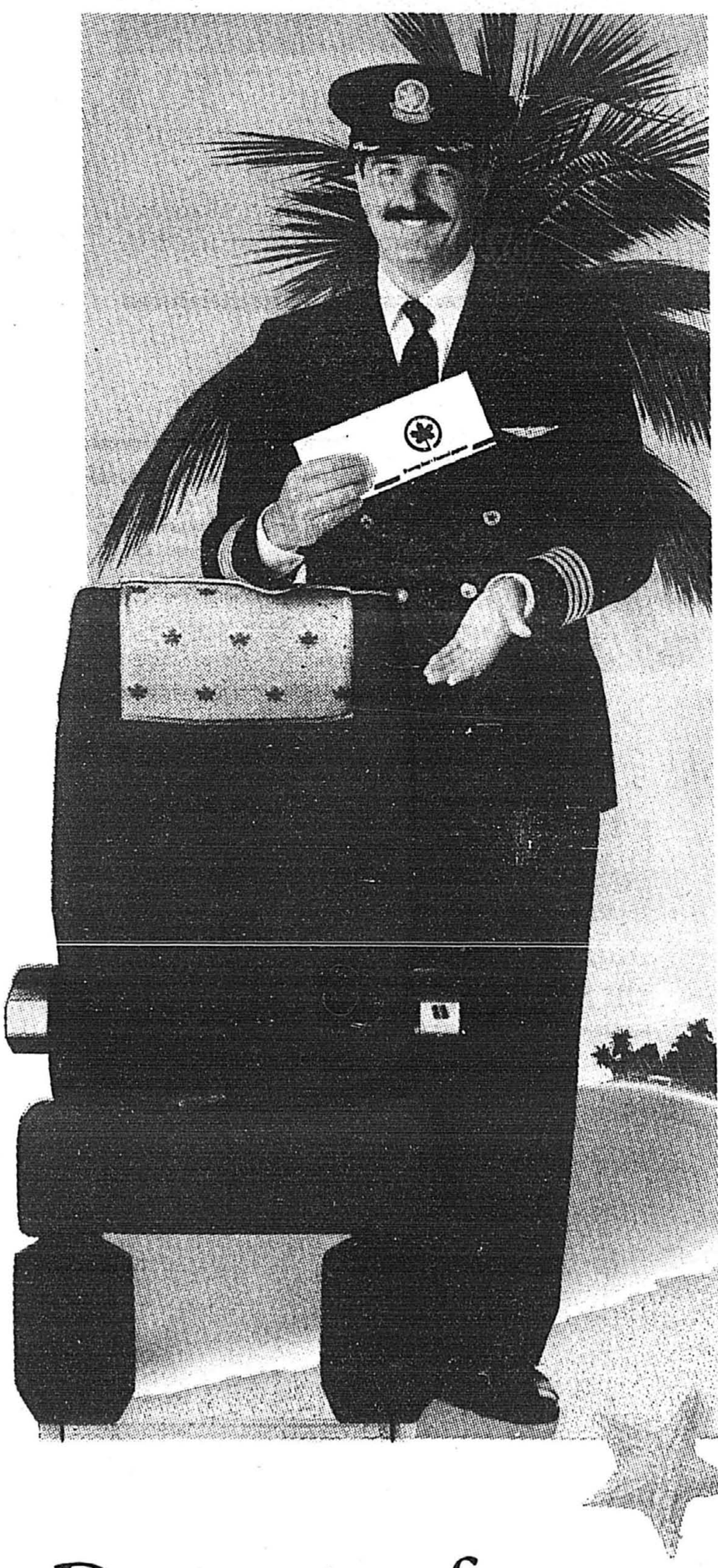
700 grands gagnants mériteront:
- 200 croisières Carnival d'Air Canada pour deux personnes
- 250 forfaits Vacances Air Canada[MD] pour deux personnes aux Sandals Resorts
- 250 forfaits Vacances Air Canada[MD] pour deux personnes au Crystal Palace Resort.

5 000 gagnants mériteront:
- une paire de billets d'avion, en service Hospitalité[MD], pour tout vol de l'horaire régulier d'Air Canada.

13 180 gagnants mériteront:
- un certificat de voyage d'une valeur de 100 $.

De plus, 30 millions de milles Aéroplan[MC] sont offerts en prix, incluant un grand prix de 1 million de milles Aéroplan[MC].

* Sous réserve du règlement.
† Applicable aux places/vols d'Air Canada offerts par ces compagnies aériennes.
Vous pouvez vous procurer le règlement complet de ce concours aux comptoirs de billetterie des aéroports desservis par Air Canada.



Il y a aussi 30 millions de milles-bonis Aéroplan[MC] avec les transporteurs Liaison Air Canada[MD].

Tout au long du concours Fauteuil gagnant, les membres Aéroplan[MC] peuvent gagner des milles-bonis sur tout vol effectué par un transporteur Liaison Air Canada[MD]. Ils courent ainsi la chance d'obtenir un des 18 000 lots Aéroplan[MC] comportant entre 1 000 et un million de milles-bonis Aéroplan[MC] et représentant au total plus de 30 millions de milles. Prenez place à bord d'Air Alliance, AirBC, Air Nova, Air Ontario, NWT Air ou même de Czechoslovak Airlines†, LOT Polish†, Royal Jordanian†, SABENA† et VIASA†. Vous mettrez ainsi toutes les chances de votre côté.

Carnival

Sandals[MD]

CRYSTAL PALACE

Vacances Air Canada[MD]

De toutes façons, vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Aéroplan[MC]

Air Canada